

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Vehicles & Industrial Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet CAMIONS, BENNE BASCULANTE, CLASSE 8	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8476-134004/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client W8476-134004	Date 2013-03-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HP-539-61601	
File No. - N° de dossier hp539.W8476-134004	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-04-03	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cafferty, Kathy	Buyer Id - Id de l'acheteur hp539
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5917 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8476-134004/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8476-134004

Amd. No. - N° de la modif.

007

File No. - N° du dossier

hp539W8476-134004

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp539

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

-
1. La présente modification d'une demande de proposition portant le numéro 007 a pour effet de supprimer en totalité l'Annexe "B" - Description d'achat et replacer par l'Annexe "B" - Description d'achat révisée.
 2. Toutes références à l'Annexe "B" - Description d'achat - les Camion Lourds de classe 8 en date du 16 novembre 2012 à travers le document au complet doit être modifié pour lire l'Annexe "B" - Description d'achat - les Camion Lourds de classe 8 en date du 05 mars 2013.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION
DEMEURENT INCHANGÉES.**

DESCRIPTION D'ACHAT
CONCERNANT
LES CAMIONS LOURDS DE CLASSE 8

1. **PORTÉE**

1.1 **Portée** - La présente description d'achat décrit les exigences s'appliquant aux camions lourds de classe 8 **4 x 2, 6 x 4 et 6 x 6**.

1.2 **Instructions** - Les instructions suivantes s'appliquent à la présente description d'achat :

- (a) Les exigences dans lesquelles le verbe « **devoir** » et ses dérivés sont employés sont obligatoires. Aucun écart à cette règle ne sera toléré.
- (b) Les exigences dans lesquelles le verbe « **devoir** » et ses dérivés sont employés et qui sont suivies du signe (E) sont également obligatoires. L'autorité technique examinera les termes de remplacement aux fins d'acceptation à titre d'équivalents;
- (c) Les exigences dans lesquelles le futur est employé indiquent les mesures devant être prises par le Canada et elles ne comportent aucune prise de mesure, ni obligation de la part de l'entrepreneur;
- (d) Lorsque ni le futur ni le verbe « devoir » et ses dérivés, suivi ou non du signe (E), est utilisé, l'information est uniquement fournie à titre indicatif;
- (e) Dans le présent document, le mot « fourni » **signifie** « fourni et installé ».
- (f) Lorsqu'un certificat technique est exigé, une copie du certificat ou une preuve de conformité acceptable doit être fournie sur demande;
- (g) Le système métrique **doit** être utilisé pour indiquer les mesures. Les autres unités de mesure sont uniquement données à titre indicatif et pourraient ne pas être des conversions exactes;
- (h) Les dimensions dites nominales **doivent** être traitées comme des dimensions approximatives. Les dimensions nominales qui servent à décrire les matériaux ou les produits sont généralement conçues à des fins commerciales, si bien qu'elles diffèrent des dimensions réelles.

1.2.1 **Définitions** - Les définitions suivantes sont données pour faciliter l'interprétation de la présente description d'achat :

- (a) « Autorité technique » - Le représentant du gouvernement qui a la responsabilité du contenu technique de la présente exigence;
- (b) « Équivalent » - Ce terme fait référence à une norme, à un moyen ou à un composant qui a été évalué par l'autorité technique et jugé conforme aux exigences de la spécification quant à la forme, à la compatibilité, à la fonction et au rendement.

- (c) « Preuve de conformité » - Un document, comme une brochure, un rapport d'essai d'une tierce partie, un rapport généré par un logiciel tiers ou un certificat d'attestation signé par un représentant principal du fabricant de l'équipement d'origine (comme un ingénieur agréé) mentionnant la caractéristique ou le rendement précisé;
- (d) « Poids à vide » - Le poids d'un véhicule terrestre, qui comprend le carburant, les lubrifiants, le liquide de refroidissement et le matériel sur le véhicule, y compris la benne ou l'épandeur, le chasse-neige avant et le chasse-neige latéral. Cela ne comprend pas la charge utile;
- (e) « Charge utile » - Le poids de la cargaison et des passagers transportés par le véhicule (poids nominal brut du véhicule (PNBV) - poids à vide = charge utile). Le poids de la cargaison doit être calculé comme suit : le nombre de verges cubes de la benne multiplié par le poids humide du sable et du gravier (1 224 kg [2 700 lb] par verge cube);
- (f) « Véhicule » - Véhicule entièrement équipé (avec ses différentes options et accessoires), conformément aux renseignements qui figurent dans les tableaux des capacités de la configuration et le tableau récapitulatif des exigences.

1.3 TABLEAUX DES CAPACITÉS DE LA CONFIGURATION - Les tableaux suivants présentent en détail les exigences minimales de conception, qui doivent être respectées.

TABLEAU 1 - CONFIGURATION A - CAMION 4 X 2 À ROUES JUMELÉES					
	PNBV	PTMSE AVANT	PTMSE ARRIÈRE	CHARGE UTILE	CHARGE REMORQUÉE
POIDS NOMINAL (KG) (LB)	16 329 (36 000)	6 350 (14 000)	9 979 (22 000)	Point I 6 350 (14 000)	6 804 (15 000)
				Nota : La configuration A est équipée d'une benne de 3,97 m ³ (5,2 vg ³), d'un épandeur et d'un chasse-neige réversible.	
VITESSE MAXIMALE	105 km/h (65 mph)				
APTITUDE EN PENTE	31,6 % à 3,2 km/h (2 mi/h)				
MRF DU CHÂSSIS (lb-po)	3 700 200				
PUISSANCE DU MOTEUR (HP)	350				

TABLEAU 2 - CONFIGURATION B - CAMION 6 X 4 À ROUES JUMELÉES					
	PNBV	PTMSE AVANT	PTMSE ARRIÈRE	CHARGE UTILE	CHARGE REMORQUÉE
POIDS NOMINAL (KG) (LB)	26 762 (59 000)	9 072 (20 000)	17 690 (39 000)	Point II 11 022 (24 300)	6 804 (15 000)
				Nota : La configuration B est équipée d'une benne de	

				6,88 m ³ (9 vg ³), d'un chasse-neige réversible et d'un chasse- neige latéral.
VITESSE MAXIMALE	105 km/h (65 mph)			
APTITUDE EN PENTE	31,6 % à 3,2 km/h (2 mi/h)			
ESPACEMENT DES ESSIEUX TANDEM	54 pouces nominaux			
MRF DU CHÂSSIS (lb-po)	3 700 200			
PUISSANCE DU MOTEUR (HP)	400			

TABLEAU 3 - CONFIGURATION C - CAMION 6 X 6 À ROUES JUMELÉES						
	PNBV	PTMSE AVANT	PTMSE ARRIÈRE	ESSIEU RELEVABLE	CHARGE UTILE	CHARGE REMORQUÉE
POIDS NOMINAL (KG) (LB)	29 937 (66 000)	9 072 (20 000)	20 865 (46 000)	Si nécessaire pour obtenir une bonne distributi on du poids	Point III 14 696 (32 400) Nota : La configuratio n C est équipée d'une benne de 9,17 m ³ (12 vg ³), d'un épandeur, d'un chasse- neige non réversible et d'un chasse-neige latéral.	13 608 (30 000)
VITESSE MAXIMALE	105 km/h (65 mph)					
APTITUDE EN PENTE	31,6 % à 3,2 km/h (2 mi/h)					
MRF DU CHÂSSIS (lb-po)	3 700 200					
PUISSANCE DU MOTEUR (HP)	420					

TABLEAU 4 - CONFIGURATION D - CAMION 6 X 4 À ROUES JUMELÉES						
	PNBV	PTMSE AVANT	PTMSE ARRIÈRE	ESSIEU RELEVABLE	CHARGE UTILE	CHARGE REMORQUÉE
POIDS NOMINAL (KG) (LB)	32 659 (72 000)	8 164 (18 000)	18 144 (40 000)	Si nécessaire pour obtenir une bonne distributi on du poids	Point IV 17 146 (37 800) Nota : La configuration D est équipée d'une benne de 10,7 m ³ (14 vg ³).	13 608 (30 000)
VITESSE MAXIMALE	105 km/h (65 mph)					
APTITUDE EN PENTE	31,6 % à 3,2 km/h (2 mi/h)					
MRF DU CHÂSSIS (lb-po)	3 700 200					
PUISSANCE DU MOTEUR (HP)	450					

TABLEAU 5 - CONFIGURATION E - CAMION 6 X 4 À ROUES JUMELÉES						
	PNBV	PTMSE AVANT	PTMSE ARRIÈRE	ESSIEU RELEVABLE	CHARGE UTILE	CHARGE REMORQUÉE
POIDS NOMINAL (KG) (LB)	39 009 (86 000)	9 072 (20 000)	20 865 (46 000)	9 072 (20 000)	24 494 (54 000)	13 608 (30 000)
					Nota : La configuration E est équipée d'une benne de 16,82 m ³ (20 vg ³) avec vibrateur électrique robuste.	
VITESSE MAXIMALE	105 km/h (65 mph)					
APTITUDE EN PENTE	31,6 % à 3,2 km/h (2 mi/h)					
MRF DU CHÂSSIS (lb-po)	3 800 400					
PUISSANCE DU MOTEUR (HP)	455					

1.4 **TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EXIGENCES** - Pour chacun des articles, l'entrepreneur **doit** fournir les options d'équipement, conformément à ce qui est demandé dans le **TABLEAU RÉCAPITULATIF DES EXIGENCES** :

Point	Configuration	Nombre		Destination									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
No P a r a .		Essieu relevable	Benne 6,88 m ³ (9 vg ³)	Benne 10,7 m ³ (14 vg ³)	Benne 16,82 m ³ (20 vg ³) avec vibrateur électrique	Benne/ép andeur 3,97 m ³ (5,2 vg ³)	Benne/ép andeur 9,17 m ³ (12 vg ³)	Structure et attelage avant	Chasse- neige non réversible	Chasse- neige réversible	Chasse- neige latéral		
	I	3.7.14.1	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	4.8	4.9		
	II		✓					✓		✓	✓		1 Kingston
	III							✓					1 Petawawa 2 Edmonton 1 St-Jean 2 Petawawa
	IV			✓									2 Petawawa
V		✓			✓							2 Kingston	

2. DOCUMENTS PERTINENTS

2.1 **NON ATTRIBUÉ** - (Documents fournis par le gouvernement)

2.2 **Autres publications** - Les documents suivants font partie de la présente description d'achat. Les documents en vigueur **doivent** être ceux qui l'étaient à la date de fabrication. Les sources sont les suivantes :

Codification de la Loi sur la sécurité automobile et du Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles de Transports Canada ainsi que toutes les révisions TP4360E en vigueur

Groupe Communication Canada - Publications
Ottawa (Ontario, Canada) K1A 0S9

Manuel SAE

Society of Automotive Engineers Inc.,
400 Commonwealth Drive, Warrendale, PA, 15096

Annuaire

Tire and Rim Association Inc.,
3200 West Market Street, Akron, Ohio, 44313

Code de la route (Highway Traffic Act, disponible seulement en anglais)

www.e.laws.gov.on.ca
Règl. de l'Ont. 413/05

3. **EXIGENCES RELATIVES AU CHÂSSIS**

3.1 **Modèle standard** - Le modèle du véhicule **doit** :

- (a) **Dernier modèle** - être un véhicule dernier modèle;
- (b) **Conforme aux normes de l'industrie** - avoir été homologué par l'industrie en étant construit et vendu dans le commerce pour une période d'au moins cinq ans;
- (c) **Certification technique** - être accompagné, sur demande, des certificats techniques des fabricants d'origine des principales composantes du groupe motopropulseur, ainsi que des systèmes et ensembles d'équipement principaux du véhicule ou de l'équipement;
- (d) **Réglementation** - être conforme à toutes les lois, à tous les règlements et à toutes les normes industrielles en matière de fabrication, de sécurité, de bruit et de pollution en vigueur au Canada au moment de la fabrication;
- (e) **Capacités nominales publiées** - ne comporter ni système ni composante dont les capacités ont été augmentées au-delà des capacités nominales publiées (c.-à-d. dans les brochures sur les produits ou les éléments);
- (f) **Composants standards** - est doté de tous les composants, équipements et accessoires habituellement fournis avec le modèle offert même s'ils ne sont pas expressément décrits dans la présente description d'achat.

3.2 Conditions d'utilisation - Les véhicules dont le poids nominal brut (PNBV) et le poids technique maximal combiné (PTMC) correspondent aux valeurs spécifiées **doivent** être en mesure de fonctionner de manière sécuritaire et efficace toute l'année, dans la boue, dans la neige, sur la glace, et ce, à des températures variant entre -40 °C et +37 °C (-40 °F et +98 °F).

3.3 Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles - Le véhicule **doit** respecter les dispositions de la Loi canadienne sur la sécurité des véhicules automobiles, en vigueur à la date de sa construction. Le véhicule terminé **doit** porter une étiquette de certification de conformité de sécurité avec une **marque nationale de sécurité (MNS)**, comme preuve de conformité. Si on le lui demande, l'entrepreneur **doit** inclure dans sa soumission le numéro d'accréditation MNS d'intégrateur de l'équipement comme preuve d'inscription auprès de Transports Canada en tant que fabricant de dernière étape.

3.4 Rendement - Le véhicule **doit** posséder les capacités minimales de rendement suivantes :

- (a) Une vitesse de route au dernier rapport égale à la valeur de la « **VITESSE MAXIMALE DU VÉHICULE** » indiquée dans le **TABLEAU DES CAPACITÉS DE LA CONFIGURATION**;
- (b) Une aptitude en pente égale à la valeur de l'« **APTITUDE EN PENTE DU VÉHICULE** » indiquée dans le **TABLEAU DES CAPACITÉS DE LA CONFIGURATION**;
- (c) Pour chacune des configurations du camion, l'entrepreneur **doit** fournir une analyse prévisionnelle du rendement du véhicule accompagnée du questionnaire d'information technique, conformément aux instructions qui figurent dans les tableaux des capacités de la configuration. L'analyse **doit** être effectuée avec le groupe motopropulseur indiqué et avec un véhicule à pleine charge. Un véhicule à pleine charge est un véhicule ayant un poids nominal brut du véhicule égal à la valeur correspondant au « PNBV » indiqué dans le **TABLEAU DES CAPACITÉS DE CONFIGURATION**.

3.5 Poids nominaux - Le véhicule **doit** les caractéristiques nominales minimales suivantes :

- (a) Les poids nominaux indiqués par les acronymes « PNBV », le « PTMSE AVANT » et le « PTMSE ARRIÈRE » dans le **TABLEAU DES CAPACITÉS DE CONFIGURATION**;
- (b) La « **CHARGE REMORQUÉE** » indiquée dans le **TABLEAU DES CAPACITÉS DE CONFIGURATION**.

3.6 Dimensions - Les dimensions nominales suivantes **doivent** être respectées :

- (a) L'écartement entre les essieux de l'essieu tandem, dont la valeur est indiquée sous le nom « **ÉCARTEMENT ESSIEU TANDEM** » dans les **TABLEAUX DES CAPACITÉS DE CONFIGURATION**.

3.6.1 Dimensions - Si un essieu relevable est fourni, l'entrepreneur **doit** fournir les dimensions d'écartement suivantes - entre l'essieu avant et l'essieu relevable, entre l'essieu relevable et le premier essieu tandem, et l'écartement entre les essieux tandem, tels qu'indiqués dans le questionnaire des informations techniques.

3.7 Exigences relatives aux véhicules

3.7.1 Moteur - Le moteur doit :

- (a) **Moteur diesel** - être un moteur diesel;
- (b) **Turbocompressé** - être turbocompressé;
- (c) **À commande électronique** - être commandé électroniquement par un limiteur de régime pouvant être réglé chez un concessionnaire;
- (d) **Puissance** - avoir la puissance minimale indiquée dans les **TABLEAUX DES CAPACITÉS DE CONFIGURATION**.

3.7.2 Composants du moteur - Le moteur doit être doté :

- (a) **Filtre à air** - d'un filtre à air remplaçable;
- (b) **Système de refroidissement** - d'un système de refroidissement comprenant un ventilateur thermostatique;
- (c) **Frein moteur par compression** - d'un système interne de frein moteur par compression.

3.7.3 Système d'échappement - Le véhicule doit^(B) être muni d'un système d'échappement à cheminée verticale plus haute que le toit de la carrosserie et dotée d'un coude d'échappement.

3.7.4 Système de préchauffage alimenté par carburant - Le véhicule doit être doté d'un système de préchauffage alimenté par carburant qui doit préchauffer le véhicule en chauffant le liquide de refroidissement moteur. Le système doit :

- (a) **Composants** - comprendre tous les composants nécessaires pour préchauffer le liquide de refroidissement du moteur et la cabine isolée et être doté d'un système de commande à minuterie de 7 jours, ainsi que des raccords, des flexibles et des commandes nécessaires au fonctionnement efficace du système;
- (b) **Fonctionnement autonome** - fonctionner de façon autonome ou lorsque le moteur tourne. Le carburant nécessaire au fonctionnement du système doit être prélevé à même le réservoir de carburant du moteur;
- (c) **Type de carburant** - fonctionner avec tous les types de diesel qui conviennent au moteur fourni;
- (d) **Alimentation** - fonctionner sans avoir recours à une source d'alimentation externe au véhicule.

3.7.5 Réservoir de carburant - Le circuit d'alimentation en carburant du véhicule doit comprendre un réservoir de carburant fixé sur des supports à usage intensif. Le réservoir doit avoir une capacité d'au moins 352 litres (93 gallons américains). Les réservoirs ne doivent^(B) pas nuire au fonctionnement du matériel monté sur les véhicules et ne doivent^(B) pas modifier les caractéristiques relatives au poids.

3.7.6 Aides au démarrage par temps froid - Le véhicule doit être muni :

- (a) **Chauffe-bloc** - d'un chauffe-bloc de 120 V c.a. de la puissance

recommandée par le constructeur du moteur;

- (b) **Filtre à carburant** - d'un filtre à carburant avec séparateur d'eau comprenant un réchauffeur à commande thermostatique;
- (c) **Préchauffeur d'huile** - d'un préchauffeur d'huile de 120 V;
- (d) **Réchauffeur de carburant** - d'un réchauffeur de carburant autorégulateur en ligne servant à réchauffer le carburant avant qu'il ne pénètre dans le ou les filtres à carburant, ainsi qu'à maintenir la température du carburant au-dessus du point de figeage/gélification lorsqu'il fait froid;

Nota : Le réchauffeur de carburant Fuel Pro est donné à titre indicatif.

- (e) **Cache-radiateur d'hiver** - d'un cache-radiateur d'hiver amovible.

3.7.7 Boîte de vitesses automatique (6 vitesses) - Le véhicule **doit** être muni d'une boîte de vitesses automatique dotée d'au moins six rapports en marche avant.

3.7.8 Prise de force - La prise de force **doit**^(B) être montée sur la boîte de vitesses.

3.7.9 Système hydraulique - Le véhicule **doit** être muni d'un système hydraulique. Celui-ci **doit** comporter :

- (a) des conduites hydrauliques qui répondent aux exigences de la SAE J517. Des œillets de caoutchouc **doivent**^(B) être utilisés pour protéger les conduites aux endroits où elles traversent des composants métalliques;
- (b) un réservoir de liquide hydraulique doté d'un indicateur de niveau transparent. L'orifice de remplissage **doit**^(B) être à évent et doté d'une crépine remplaçable;
- (c) un ensemble de leviers de commande pneumatiques de type proportionnels pour actionner le chasse-neige (le cas échéant). Toutes les canalisations se rendant au robinet **doivent**^(B) être suffisantes pour permettre à un opérateur qui porte des gants de les actionner sans danger;
- (d) un banc de robinets de commande hydrauliques se trouvant à l'extérieur de la cabine pour faire fonctionner le chasse-neige (au besoin). Toutes les conduites qui se rendent au robinet **doivent**^(B) être codées selon un système de couleurs pour faciliter la maintenance;
- (e) un filtre à liquide hydraulique en circuit doté d'un indicateur d'état du filtre. Le filtre **doit** être placé à un endroit où il peut être remplacé sans avoir à vider entièrement le réservoir de liquide hydraulique.
- (f) une pompe à cylindres en tandem dont un circuit fait fonctionner le transporteur à courroie et la roue à ailettes de l'épandeur, et un autre circuit fait fonctionner le vérin de levage et le chasse-neige. Cela ne s'applique qu'aux configurations avec benne, chasse-neige et épandeur (**s'applique aux véhicules équipés d'une benne, d'un épandeur ou d'un chasse-neige**).

3.7.10 Direction - Le véhicule **doit** être doté d'une direction assistée ainsi

que d'une colonne de direction télescopique et inclinable.

3.7.11 Freins - Le système de freinage **doit** :

- (a) **Système de freinage** - comporter des freins de stationnement à ressorts et des freins de service entièrement actionnés par air qui sont conformes au Règlement sur la sécurité des véhicules automobiles (RSVA) 121.1 de la Norme de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC);
- (b) **Système de freinage antiblocage** - comporter au moins un système de freinage antiblocage à quatre voies indépendantes;
- (c) **Freins pneumatiques à came en S** - comporter des freins pneumatiques à came en S avec rattrapeurs d'usure à réglage automatique sur chaque roue;
- (d) **Compresseur d'air** - comporter un compresseur d'air d'un débit minimal de 0,42 mètre cube à la minute (15 pi³/min);
- (e) **Réservoir d'air humide** - comporter un réservoir d'air humide pouvant être rechargé par un raccord rapide relié à un système d'air comprimé;
- (f) **Dessiccateur d'air automatique** - comporter un dessiccateur d'air automatique;
- (g) **Robinet chauffant Expello** - être doté d'un robinet chauffant Expello monté sur le réservoir d'air primaire et d'un robinet à tirette sur le réservoir de service. Le réservoir d'air primaire **doit^(B)** être muni d'une purge à tirette reliée à un câble, de façon à pouvoir être actionnée de l'extérieur du véhicule;
- (h) **Pare-poussière** - comporter un pare-poussière de carter de frein et un indicateur de course de frein sur chaque roue;
- (i) **Actionneurs de freins de secours** - comporter des actionneurs de freins de secours sur chacun des essieux arrière.

3.7.12 Roues et pneus - Le véhicule **doit** être muni de pneus radiaux sans chambre à air et ceinturés d'acier. Les pneus **doivent** être montés sur des roues à centrage sur moyeu en aluminium, équilibrées de façon à éviter les vibrations des roues à toutes les vitesses du véhicule. Dans le cas des configurations A, B, D et E, les roues de l'essieu avant **doivent** être munies de pneus de route et les roues des essieux arrière, de pneus pour la boue et la neige. Dans le cas de la configuration C, toutes les roues **doivent** être pourvues de pneus pour la boue et la neige.

3.7.13 Suspension - Le véhicule **doit** être équipé :

- (a) **Suspension avant à ressorts** - d'une suspension à ressorts sur l'essieu avant;
- (b) **Suspension arrière** - d'une suspension arrière à ressorts, dans le cas de la configuration A, et à blocs en caoutchouc, dans le cas des configurations B à E. L'essieu arrière **doit^(B)** être doté d'une barre stabilisatrice;
- (c) **Amortisseurs** - d'amortisseurs sur tous les essieux. Il est acceptable que l'essieu arrière sur la Configuration A et l'essieu relevable (le

cas échéant) ne soient pas munis d'amortisseurs.

3.7.14 Essieux - Le véhicule **doit** être muni d'essieux moteurs arrière de type tandem à une seule vitesse et d'un essieu avant à poutre en I standard du fabricant. Le matériel et la configuration d'essieu qui suivent **doivent^(B)** être fournis :

- (a) **Essieu avant reculé** - Essieu avant à poutre en I standard du fabricant;
- (b) **Différentiel** - Dispositifs de verrouillage de différentiel sur les essieux arrière, commandés par le conducteur.

3.7.14.1 Option 1 - Essieu relevable - Si un essieu relevable est requis pour assurer une bonne distribution du poids, l'essieu **doit** être un essieu autovireur relevable. Il **doit** :

- (a) avoir les caractéristiques indiquées dans la colonne « Essieu relevable » du tableau des capacités de la configuration;
- (b) être doté d'une suspension pneumatique;
- (c) être muni de commandes se trouvant dans la cabine. Les commandes peuvent seulement être activées lorsque les feux de détresses le sont aussi;
- (d) être muni d'un dispositif qui empêche le soulèvement ou la modification du poids de l'essieu lorsque le camion ou l'ensemble routier voyage à une vitesse supérieure à 60 km/h.

3.7.15 Cadre du châssis - Les longerons de cadre de châssis **doivent** :

- (a) être fabriqués avec de l'acier à haute résistance pouvant supporter une pression de 120 000 lb/po² et avoir le MRF indiqué dans la colonne « **MRF DU CHÂSSIS** » du **tableau des capacités de la configuration**;

3.7.16 Cabine - Le véhicule **doit** être doté :

- (a) **Cabine à capot** - d'une cabine à capot munie de fenêtres arrière;
- (b) **Siège du conducteur** - d'un siège du conducteur avec appuie-tête intégré et à suspension pneumatique, recouvert de panneaux de tissu et muni d'une ceinture de sécurité rétractable à trois points de fixation;
- (c) **Siège du passager** - d'un siège du passager avec appuie-tête intégré et à suspension pneumatique, recouvert de panneaux de tissu et muni d'une ceinture de sécurité rétractable à trois points de fixation;
- (d) **Rétroviseurs** - de deux robustes rétroviseurs aérodynamiques chauffants à commande électrique. Chaque rétroviseur **doit^(B)** comprendre une section convexe. Le verre réfléchissant des rétroviseurs **doit** être réglable depuis l'intérieur de la cabine, être remplaçable et comprendre un élément chauffant;

Nota : Les dimensions des rétroviseurs West Coast suivantes sont fournies à titre indicatif : 15 cm sur 40 cm (6 po sur 16 po). Les dimensions des miroirs convexes suivantes sont fournies à titre indicatif : 20 cm (8 po) de diamètre.

- (e) **Pare-soleil** - de deux pare-soleil intérieurs basculants et pivotants;

- (f) **Revêtement de siège foncé;**
- (g) **Crochets à vêtement;**
- (h) **Tapis** - de tapis imperméables et amovibles pour faciliter le nettoyage;
- (i) **Accoudoirs** - au minimum des accoudoirs moulés sur les deux portes, et un accoudoir par siège;
- (j) **Isolation de qualité supérieure** - d'une cabine très bien isolée, plancher compris;
- (k) **Climatisation** - d'un climatiseur installé à l'usine;
- (l) **Accessoires améliorant la visibilité** - d'un hublot situé dans la partie inférieure avant de la porte droite de la cabine **OU** d'un miroir orienté vers le bas fixé sur la partie supérieure de la porte droite de la cabine;
- (m) **Vitres et serrures électriques** - d'une vitre et d'une serrure électriques dans chacune des deux portes;
- (n) **Garniture** - de la garniture intérieure standard du fabricant;
- (o) **Appareil stéréo** - d'une radio AM/FM avec lecteur de CD;
- (p) **Avertisseurs pneumatiques** - des avertisseurs pneumatiques. Si les avertisseurs pneumatiques sont montés sur le toit, des pare-neige **doivent** être fournis;
- (q) **Pare-brise teinté** - d'un pare-brise teinté afin de réduire les effets du réchauffement par le soleil;
- (r) **Pare-soleil extérieur** - d'un pare-soleil extérieur.

3.7.17 Commandes et instruments - Le véhicule **doit** être doté :

- (a) **Lave-glace** - d'un lave-glace électrique par pulvérisation;
- (b) **Essuie-glaces** - d'essuie-glaces à balayage intermittent;
- (c) **Régulateur de vitesse** - d'un régulateur de vitesse avec fonction de ralenti accéléré;
- (d) **Compte-tours;**
- (e) **Compteur kilométrique;**
- (f) **Indicateur de température du liquide de refroidissement** - d'un indicateur de température du liquide de refroidissement avec avertisseur en cas de température élevée;
- (g) **Indicateur de température de la boîte de vitesses** - d'un indicateur de température de la boîte de vitesses avec avertisseur en cas de température élevée;
- (h) **Indicateur de pression d'huile** - d'un indicateur de pression d'huile avec avertisseur en cas de basse pression d'huile;

- (i) **Compteur d'électricité** - d'un voltmètre ou d'un ampèremètre;
- (j) **Indicateur de pression d'air** - d'un indicateur de basse pression d'air;
- (k) **Avertisseur de marche arrière;**
- (l) **Indicateur de verrouillage de différentiel;**
- (m) **Indicateur de prise de force** - d'un indicateur de fonctionnement de la prise de force.

3.7.18 Systeme électrique - Le véhicule **doit** être pourvu de feux à **DEL** (voir la définition au paragraphe 1.2.1 (f)). Le système électrique **doit** comporter :

- (a) **des phares halogènes;**
- (b) **des feux de gabarit, des feux de freinage, des clignotants et des feux arrière** qui sont conformes au Code de la route;
- (c) **une protection de circuit** - Tous les circuits protégés contre les surcharges;
- (d) **une isolation électrique** - Des passe-câbles isolants doivent être utilisés dans les endroits où le filage traverse des pièces de métal;
- (e) **des feux clignotants jaunes** - un feu clignotant jaune doit être monté des deux côtés du toit de la cabine ou du pare-pierres, selon le cas. Le faisceau lumineux **doit** être concentré et verrouillé à un angle variant entre 4 et 10 degrés au-dessus de l'horizontale.

3.7.19 Alternateur - En sortie, l'alternateur **doit** produire à courant d'au moins 200 ampères.

3.7.20 Batteries - Le véhicule **doit** être doté de batteries sans entretien qui **doivent** produire au moins 2 500 ampères lors d'un démarrage à froid.

3.7.21 Vérin de levage - Le véhicule (pour tous les points) **doit** être doté d'un vérin de levage hydraulique télescopique. Le vérin de levage **doit** :

- (a) **Force de levage** - produire une force de levage suffisante sur la benne chargée au début du levage à une pression hydraulique ne dépassant pas 80 % de la pression nominale du système;
- (b) **Angle de basculement** - avoir un angle de basculement nominal de 50 ±2 degrés;
- (c) **Commande du vérin de levage** - avoir une commande de vérin de levage dans la cabine afin de lever et d'abaisser la benne. Cette commande **doit** être séparée de toute autre commande pour le chasse-neige ou l'épandeur;
- (d) **Fonctionnement en mouvement** - pouvoir être actionné pendant que le camion est en mouvement;

- (e) **Dispositif de protection contre la surpression** - être doté d'un dispositif de protection contre la surpression afin d'empêcher la surcharge du système hydraulique lorsque le vérin de levage est en fin de course;
- (f) **Dispositif de sécurité** - être doté d'un mécanisme empêchant la benne de basculer au-delà de la limite de conception;
- (g) **Graissage** - comprendre des raccords graisseurs sur les joints universels, les joints coulissants et les paliers relais intermédiaires nécessitant être graissés;
- (h) **Tige nitrurée** - avoir une tige hydraulique nitrurée.

3.7.22 Matériel divers - Le véhicule **doit** être muni des composants suivants :

- (a) **Supports de plaque d'immatriculation** - à l'avant et à l'arrière. La plaque d'immatriculation arrière **doit**^(E) être éclairée;
- (b) **Bavettes garde-boue** - à l'avant et à l'arrière. Les bavettes garde-boue arrière **doivent** être fixées à la benne;
- (c) **Crochets de remorquage** - Des crochets de remorquage doivent être montés à l'avant et à l'arrière. Les crochets et leurs supports doivent être assez résistants pour permettre la récupération du véhicule;
- (d) **Crochet d'attelage et commande de frein de remorque** - Un crochet d'attelage double et une commande de frein de remorque. La commande de frein de remorque **doit**^(E) être montée dans la cabine sur la colonne de direction ou à proximité. Le crochet d'attelage **doit** avoir les caractéristiques suivantes :

- (i) Le crochet d'attelage **doit** résister à une charge verticale minimale de 4 445 kg (9 800 lb) et à un poids tractable brut de 20 412 kg (45 000 lb). Les chapes de remorquage de la chaîne de sécurité **doivent** avoir une capacité équivalente à au moins 4 563 kg (10 000 lb) de traction sur le timon d'attelage et être posées des deux côtés du crochet d'attelage;

Nota : La marque et le modèle de crochet d'attelage suivants sont donnés à titre indicatif : robuste crochet à pivot de marque Holland, modèle PH 760, avec chapes de remorquage TH-850 pour chaînes de sécurité.

- (ii) S'il est nécessaire d'installer une plaque pour monter le crochet d'attelage, la plaque **doit** être en acier. Une analyse de contraintes **doit** être effectuée pour confirmer la capacité de la plaque à supporter la charge remorquée maximale mentionnée dans les **TABLEAUX DES CAPACITÉS DE LA CONFIGURATION**. Le résultat de l'analyse **doit** être fourni sur demande à l'Autorité technique. Un schéma unifilaire illustrant la conception de la plaque **doit** être fourni sur demande à l'Autorité technique. Le schéma unifilaire **doit** illustrer l'emplacement des pièces suivantes :

1. La plaque d'immatriculation;

2. L'élément protecteur et la DEL d'éclairage de plaque d'immatriculation;
3. Les deux arceaux;
4. Les prises pour conduites d'air (têtes d'accouplement factices attachées à une chaîne);
5. Prise de remorque à sept broches dont connexion pour système ABS.
6. Réceptacle pour prise de remorque - **Inutile d'installer un tel réceptacle dans le cas de cette configuration.**

Le schéma unifilaire de la plaque du crochet d'attelage suivant est fourni uniquement à titre indicatif.

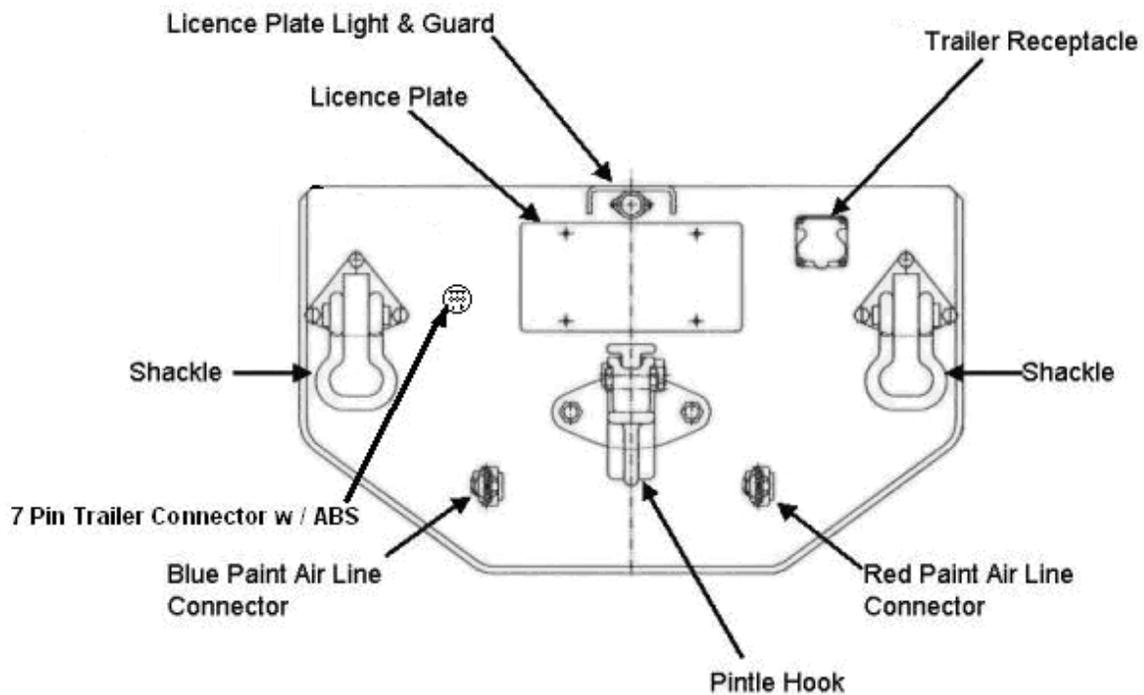


Figure 1 : Plaque du crochet d'attelage

Licence Plate Light & Guard	Élément protecteur et feu d'éclairage de la plaque d'immatriculation
Licence Plate	Plaque d'immatriculation
Shackle	Arceau
7 Pin Trailer Connector w/ ABS	Prise de remorque à sept broches dont connexion pour système ABS.
Blue Paint Air Line Connector	Raccord pour conduite pneumatique (bleue)
Trailer Receptacle	Réceptacle pour prise de remorque
Shackle	Arceau
Red Paint Air Line Connector	Raccord pour conduite pneumatique (rouge)

3.7.23 Peinture - La procédure de peinture suivante **doit**^(B) être utilisée pour le véhicule, y compris pour le châssis de la cabine et pour les systèmes des versions, selon le cas.

- (a) **Méthode de peinture du fabricant** - Peinture appliquée conformément aux recommandations du fabricant de la peinture et aux meilleures procédures de production du fabricant, afin de produire un fini durable et une apparence lisse, sans gouttes, coulures ni peau d'orange;
- (b) **Traitement au phosphate** - Tous les métaux ferreux doivent recevoir d'abord un traitement au phosphate et un apprêt ou un système de revêtement électrique, puis au moins une couche de peinture et un vernis clair.

3.7.24 Couleur de la peinture - Le véhicule doit être peint en jaune très visible. Les composants du châssis peuvent être peints de la couleur standard du fabricant. Les chasse-neige **doivent** être peints de la couleur standard du fabricant.

3.7.25 Protection contre la corrosion - Le véhicule **doit** être traité de la manière suivante :

- (a) **Traitement antirouille** - Un traitement antirouille doit être effectué en plus du traitement antirouille standard réalisé à l'usine. Le traitement doit normalement être effectué au cours de la première année de mise en service du véhicule. La date du traitement sera fixée par l'autorité technique afin d'optimiser les avantages saisonniers de la prévention de la corrosion. S'il n'est pas exigé avant la livraison, un certificat prépayé autorisant le traitement dans un point de vente du marché secondaire **doit** être fourni avec le véhicule.
- (b) **Antirouille** - toutes les surfaces métalliques traitées à l'aide d'une pellicule huileuse antirouille ayant les propriétés suivantes :
 - (i) Hydrofuge;
 - (ii) Pénétrant par capillarité;
 - (iii) Faible teneur en solvant;
 - (iv) Compatible avec les caoutchoucs, les plastiques et autres matériaux utilisés dans le domaine de la construction automobile;
 - (v) Non toxique;
 - (vi) Égouttement minimal.
- (c) **Essai d'endurance au brouillard salin** - Preuve écrite d'une certification d'essai d'endurance au brouillard salin ASTM B117 de douze heures par un laboratoire d'essais indépendant. Les produits Krown Rust Control et Rust Check ont été certifiés précédemment, donc aucune preuve n'est requise;
- (d) **Zones d'application** - L'application comprend, sans s'y limiter, le dessous des garde-boue et du capot, les sections fermées et

caissonnées, les joints, les couvre-joints, les fentes, les points de soudure, le soubassement et les supports extérieurs à découvert;

- (e) **Documents concernant la garantie** - Une décalcomanie et les papiers de garantie accompagnant chaque véhicule;
- (f) **Disponibilité** - Le système de protection contre la corrosion **doit** être disponible à grande échelle au Canada ou par le biais de services mobiles.

Nota : Les systèmes de protection contre la corrosion suivants sont fournis à titre indicatif : produits Krown Rust Kontrol ou Rust Check.

3.7.26 Matériaux inoxydables - Le véhicule **doit**^(B) :

- (a) **Rivets** - être fabriqué à l'aide de dispositifs de fixation en laiton noirci par oxydation et de plastique, ainsi que de rivets en aluminium galvanisé par immersion à chaud, plaqués zinc ou en acier inoxydable;
- (b) **Conception anticorrosion** - être conçu de manière à prévenir la corrosion galvanique.

3.7.27 Lubrifiants, liquides hydrauliques et raccords :

- (a) Les essieux, la boîte de vitesses et les différentiels _ être fournis avec du lubrifiant synthétique. Le lubrifiant synthétique **doit** être approuvé par le fabricant des composantes et fourni par l'équipementier;
- (b) Le véhicule **doit** fonctionner de manière satisfaisante à l'aide des lubrifiants de canalisation d'approvisionnement des Forces canadiennes, y compris les lubrifiants synthétiques. Cela comprend les lubrifiants 15W40 et SAE 75W90. Les circuits hydrauliques du véhicule **doivent**^(B) fonctionner à l'aide de DEXRON III.

3.7.28 Identification - Les renseignements suivants **doivent**^(B) être apposés de façon permanente à un endroit bien en vue et protégé.

- (a) **Identifiants du fabricant** - Le nom du constructeur, le numéro de modèle, numéro de série et l'année modèle;
- (b) **Les poids nominaux** - Le PNBV, le PTMC et les PTMSE (selon le cas).

3.7.29 Plaques de mise en garde et de consignes - Le véhicule **doit**^(B) être muni de plaques d'avertissement et de consignes relatives à l'utilisation de l'équipement, conformément à la norme SAE J115. Les plaques **doivent** être posées bien à la vue du conducteur et être bilingues (français et anglais) ou, dans la mesure du possible, faire appel à des symboles graphiques, comme le stipule la norme SAE J1362.

4. Options de variante d'équipement -

4.1 Option 2 - Benne (s'applique au point II) - Comme l'indique le **tableau récapitulatif des exigences**, le véhicule **doit** être équipé d'une benne pouvant recevoir un volume d'eau nominal de 6,88 m³ (9 vg³). La benne **doit** :

- (a) **Hauteur** - avoir une hauteur nominale comprise entre 66 cm et 102 cm (26 po et 40 po). Cependant, la hauteur de la paroi latérale au-dessus du niveau du sol ne doit pas dépasser 2,59 m (102 po);
- (b) **Largeur** - avoir une largeur nominale comprise entre 213 cm à 234 cm (84 po à 92 po);
- (c) **Panneaux** - avoir des panneaux avant et des panneaux latéraux. Les panneaux doivent^(E) être faits d'acier HARDOX 450 de 4,5 mm (3/16-po). Les arceaux doivent^(E) être inclinés afin d'empêcher l'accumulation de matériel corrosif;
- (d) **Plancher** - avoir un plancher soutenu par au moins deux longs longerons et deux longues traverses; Le plancher doit^(E) fait d'acier HARDOX 450 de 6,3 mm (1/4-po);
- (e) **Hayon** - comprendre un hayon à double effet conçu pour s'ouvrir par le haut et par le bas à l'aide d'un loquet à hayon. Le hayon doit^(E) être fait d'acier HARDOX 450 de 6,3 mm (1/4-po). Des chaînes d'épandage et de déversement doivent être fournies. Le hayon doit^(E) être à commande pneumatique et l'interrupteur de commande doit être placé dans la cabine;
- (f) **Espace pour chaînes antidérapantes** - comporter un espace pour chaînes antidérapantes;
- (g) **Pare-pierres** - comporter un demi-pare-pierres standard du fabricant renforcé pour éviter qu'il ne se déforme;
- (h) **Barre de sûreté** - comprendre une barre de sûreté (peinte d'une couleur très visible) conçue pour maintenir la benne en position levée pendant la maintenance;
- (i) **Dispositif de recouvrement** - comprendre un dispositif de recouvrement entièrement rétractable à commande électrique ou pneumatique placée dans la cabine;
- (j) **Réflecteurs** - comprendre des réflecteurs fixés à l'arrière et sur les côtés de la benne;
- (k) **Dispositifs d'éclairage** - comprendre des clignotants à DEL, des feux arrière à DEL, des feux de freinage à DEL et des feux de gabarit à DEL scellés et encastrés à l'arrière de la benne. Ces feux doivent être branchés de façon à fonctionner simultanément avec le système d'éclairage du véhicule;
- (l) **Peinture** - être peinte de la même couleur que le véhicule;
- (m) **Benne soudée** - être à soudure continue;
- (n) **Échelle latérale** - être dotée d'une échelle pliante placée du côté avant gauche. Les barreaux doivent être fabriqués dans un matériau antidérapant;

- (o) **Tablier** - être munie d'un tablier placé à l'arrière pour décharger les matériaux plus loin du véhicule.

4.2 Option 3 - Benne (s'applique au point IV) - Comme l'indique le **tableau récapitulatif des exigences**, le véhicule **doit** être équipé d'une benne pouvant recevoir un volume d'eau nominal de **10,7 m³ (14 vg³)**. La benne **doit** avoir les caractéristiques énumérées aux points **4.1(a) à 4.1(o)** inclusivement.

4.3 Option 4 - Benne basculante (s'applique au point V) de **16,82 m³ (20 vg³)** - comme l'indique le **tableau récapitulatif des exigences**, le véhicule **doit** être équipé d'une benne basculante de **16,82 m³ (20 vg³)**. La benne basculante **doit** avoir une longueur nominale de **6,25 m (20,5 pi)**. La benne basculante **doit** être conforme aux articles 4.1 a) à 4.1 o), inclusivement. Le véhicule **doit** être muni d'un vibreur électrique robuste.

4.4 Option 5 - Benne avec épandeur (s'applique au point I) - Comme l'indique le **tableau récapitulatif des exigences**, le véhicule **doit** être équipé d'une benne pouvant recevoir un volume d'eau nominal de **3,97 m³ (5 vg³)**. La benne avec épandeur **doit** permettre d'épandre durant l'hiver un agrégat (p. ex., urée, sel et sable) à l'avant des roues arrière du véhicule. L'épandeur ne **doit** pas nuire à l'épandage de matériaux à l'arrière du véhicule en mode de benne classique. La benne avec épandeur **doit** :

- (a) **Propriétés de la benne** - avoir les caractéristiques énumérées aux points **4.1(a) à 4.1(o)** inclusivement;
- (b) **Coque de déversement par le côté** - comprendre une coque de déversement par le côté interne pour l'épandage. Les conduites de graissage des charnières **doivent^(B)** passer à l'extérieur des longerons pour que le graissage soit facile à faire;
- (c) **Résistance** - avoir les panneaux avant, latéraux et du hayon faits d'acier à haute résistance à la traction d'au moins 3 mm (calibre 10). Les arceaux **doivent^(B)** être inclinés afin d'empêcher l'accumulation de matériel corrosif;
- (d) **Convoyeur** - comprendre un convoyeur à chaîne afin d'envoyer les agrégats au dispositif de rotation et à la chute avant. Le convoyeur **doit^(B)** être tendu par des dispositifs actionnés par de la graisse;
- (e) **Plancher du convoyeur** - avoir le plancher du convoyeur, le dispositif de recouvrement du convoyeur et le plancher de la benne basculante faits d'acier à haute résistance à la traction d'au moins 6,3 mm (1/4 po) et être soutenu par au moins deux longues pièces;
- (f) **Chute à revêtement en polymère** - comprendre une chute à revêtement en polymère et un dispositif de rotation convenant à plusieurs matériaux fixés au coin avant gauche de la benne;
- (g) **Projecteur** - comporter un projecteur à DEL blanche servant à éclairer le dispositif de rotation. Le projecteur **doit** être commandé par un interrupteur identifié séparément dans la cabine, à moins qu'il

s'allume automatiquement lorsque le dispositif de rotation est mis en marche;

- (h) **Système de commande** - comprendre un système de commande d'épandeur électronique qui est commandé à partir de la cabine. Le système de commande doit^(E) être un système Dickie-John qui comprend :
 - (i) un dispositif de dosage de la vitesse du convoyeur;
 - (ii) un dispositif de dosage de la vitesse du dispositif de rotation;
 - (iii) un capteur de vitesse d'application électronique;
 - (iv) un capteur électronique mesurant la vitesse du véhicule;
 - (v) une alarme et un dispositif de commande de console de type numérique;
- (i) **Tamis** - comporter un tamis servant à briser le sel chargé dans la benne.

4.5 Option 6 - Benne avec épandeur (s'applique au point III) - Comme l'indique le tableau récapitulatif des exigences, le véhicule doit être équipé d'une benne pouvant recevoir un volume d'eau nominal de **9,17 m³ (12 vg³)**. La benne doit avoir les caractéristiques énumérées aux points **4.4(a) à 4.4(i)** inclusivement.

4.6 Option 7 - Structure et attelage avant (s'applique aux points I, II et III)- Comme l'indique le tableau récapitulatif des exigences, le véhicule doit être équipé d'une structure et d'un attelage avant qui doivent avoir les caractéristiques suivantes :

- (a) **Installation rapide** - De type à installation rapide en position abaissée avec mécanisme basculant motorisé avec dispositif de commande dans la cabine, dans le cas des camions dotés d'un capot qui s'ouvre par l'avant;
- (b) **Raccords à débranchement rapide** - Avoir des conduites hydrauliques dotées de raccords à débranchement rapide. Tous les raccords doivent être munis d'un bouchon en caoutchouc;
- (c) **Mécanisme de pivotement** - Comporter un mécanisme entièrement hydraulique permettant d'orienter le chasse-neige de droite à gauche pendant le déneigement;
- (d) **Vérins placés obliquement** - Comporter des vérins d'un diamètre adéquat, placés obliquement et protégés contre les coups par un clapet amortisseur;
- (e) **Vérin de levage assisté** - Comporter un vérin de levage assisté ayant un diamètre adéquat;
- (f) **Tige nitrurée** - Avoir des tiges hydrauliques nitrurées;

- (g) **Plaque oscillante** - Comporter une plaque oscillante renforcée qui permet au chasse-neige de suivre les contours de la route;
- (h) **Dispositif de mise à niveau automatique** - Comporter un dispositif de mise à niveau automatique destiné à maintenir le bord racleur du chasse-neige parallèle à la chaussée, lorsque le chasse-neige se trouve en position de transport;
- (i) **Plaques de soutien avant** - Comporter des plaques de soutien avant en acier d'une épaisseur minimale de 13 mm (1/2 po), qui sont reculées le plus loin possible sur les longerons de cadre de châssis pour apporter un soutien optimal;
- (j) **Phares** - Comporter des phares quartz-halogène rectangulaires fixés sur des amortisseurs en caoutchouc et accompagnés de feux directionnels intégrés placés de façon à augmenter l'éclairage lors du déneigement et à éclairer la zone avant lorsque le chasse-neige est relevé.

4.7 Option 8 - Chasse-neige non réversible (s'applique aux points III)- Comme l'indique le **tableau récapitulatif des exigences**, le véhicule **doit** être équipé d'un chasse-neige non réversible. Le chasse-neige **doit** :

- (a) être muni d'un dispositif à lame polymatériau à courbe constante qui comprend un support horizontal supérieur, un support horizontal inférieur et des arceaux verticaux. La lame **doit** être réglable pour permettre de lui donner divers angles d'attaque et avoir les dimensions nominales suivantes :
 - (i) Hauteur du nez - 81 cm (32 po);
 - (ii) Hauteur de décharge - 157 cm (62 po);
 - (iii) Longueur hors tout - 3,35 m (11 pi);
 - (iv) Voie de nettoyage - 2,7 m (9 pi);
 - (v) Épaisseur de la lame - 9 mm (3/8 po).
- (b) être doté d'un mécanisme fonctionnant par compression qui permet d'amortir les chocs de la route;
- (c) être pourvu d'une lame multisection en acier carburé;
- (d) comprendre au moins deux patins de lame;
- (e) comporter deux sabots de patin réglables en hauteur;
- (f) être muni, à chacune des extrémités de la lame, d'un marqueur d'une couleur très visible;
- (g) être équipé d'un **système de régulation d'assiette à l'azote**. Le système **doit** être branché sur le vérin de levage, de manière à amortir les chocs que subissent l'essieu avant, la suspension et le châssis du camion, lorsque le chasse-neige est en position de transport. Ce

système permet d'accroître la stabilité du camion durant le fonctionnement du chasse-neige.

4.8 Option 9 - Chasse-neige réversible (s'applique au point I et II) - Comme l'indique le tableau récapitulatif des exigences, le véhicule doit être équipé d'un chasse-neige de 3,3 m (11 pi). Le chasse-neige doit :

- (a) être muni d'un dispositif à lame polymatériau à courbe constante qui permet de rouler à grande vitesse et comprend un support horizontal supérieur, un support horizontal inférieur et des arceaux verticaux. La lame doit^(B) être réglable pour permettre de lui donner divers angles d'attaque et doit^(B) avoir les dimensions nominales suivantes :
 - (i) Hauteur du nez - 106 cm (42 po);
 - (ii) Longueur hors tout - 3,35 m (11 pi);
 - (iii) Épaisseur de la lame - 9 mm (3/8 po).
- (b) être doté d'un bord racleur à déplacement par compression et d'une lame multisection en acier carburé;
- (c) comprendre au moins deux patins de lame;
- (d) être muni de deux patins de glissement réglables en hauteur;
- (e) être équipé, à chacune des extrémités de la lame, de patins de virage en acier résistants à l'abrasion;
- (f) être muni d'un marqueur droit et gauche;
- (g) être équipé d'un système de régulation d'assiette à l'azote. Le système doit être branché sur le vérin de levage, de manière à amortir les chocs que subissent l'essieu avant, la suspension et le châssis du camion, lorsque le chasse-neige est en position de transport. Ce système permet d'accroître la stabilité du camion durant le fonctionnement du chasse-neige.

4.9 Option 10 - Chasse-neige latéral (s'applique au point II et III) - Comme l'indique le tableau récapitulatif des exigences, le véhicule doit être équipé d'un chasse-neige latéral. Le chasse-neige latéral doit :

- (a) **Lame** - être muni d'un dispositif à lame polymatériau à courbe constante qui comprend un support horizontal supérieur, un support horizontal inférieur et des arceaux verticaux;
- (b) **Aménagement de banquettes** - pouvoir effectuer des opérations limitées d'aménagement de banquettes à une hauteur horizontale minimale de 25 cm (10 po);
- (c) **Dimensions** - avoir les dimensions nominales suivantes :
 - (i) Hauteur à l'extrémité avant - 76 cm (30 po);

- (ii) Hauteur à l'extrémité de décharge - 96 cm (38 po);
- (iii) Longueur hors tout - 3,35 m (11 pi);
- (iv) Épaisseur de la lame - 9 mm (3/8 po).
- (d) **Bord racleur au carbure** - être doté d'un bord racleur au carbure;
- (e) **Interférence avec le chasse-neige avant** - ne pas gêner le fonctionnement du chasse-neige avant;
- (f) **Interférence avec la benne** - ne pas gêner le fonctionnement de la benne;
- (g) **Interférence avec l'ouverture du capot du moteur** - ne pas interférer avec l'ouverture du capot du moteur ou être conçu afin qu'une personne puisse facilement et en toute sécurité manipuler le système pour ouvrir le capot. Une ouverture unique sur le côté conducteur (portière) permettant un accès au moteur pour effectuer l'entretien, les vérifications, y compris le remplacement des filtres à air (sans avoir à lever le capot) serait acceptable;
- (h) **Chevauchement** - chevaucher la voie de nettoyage du chasse-neige avant, pour faire en sorte qu'un monticule de neige ne reste pas entre le chasse-neige avant et le chasse-neige latéral;
- (i) **Supports de montage rapide** - être doté de supports avant et arrière permettant de monter et de démonter rapidement la structure de soutien et le chasse-neige. Lorsque le camion est doté d'un capot qui bascule vers l'avant, le support avant ne doit pas gêner l'ouverture du capot;
- (j) **Mécanisme de levage hydraulique** - comporter un mécanisme hydraulique de levage et d'abaissement;
- (k) **Position de la lame pendant le transport** - être conçue de telle manière que le conducteur soit en mesure de voir par la fenêtre de droite, lorsque la lame est relevée;
- (l) **Angle d'attaque** - être muni d'un bras hydraulique réglable permettant de faire varier l'angle de la lame par rapport au véhicule;
- (m) **Chaîne de sécurité** - être doté d'une chaîne de sécurité permettant de retenir le nez du chasse-neige en cas de rupture;
- (n) **Chaîne de sécurité en position arrimée** - être pourvu d'une chaîne de sécurité permettant de fixer le chasse-neige lorsque celui-ci est en position arrimée;
- (o) **Protection contre les chocs de la route** - comporter un mécanisme fonctionnant par compression qui permet d'amortir les chocs de la route;
- (p) **Raccords à débranchement rapide** - avoir des conduites hydrauliques dotées de raccords à débranchement rapide;

- (q) **Projecteur** - être doté d'un support arrière équipé d'un projecteur à lumière blanche monté sur un dispositif de fixation réglable. Le projecteur **doit** être commandé à l'aide d'un interrupteur placé sur le tableau de bord;
- (r) **Rétroviseur convexe** - être doté d'un rétroviseur convexe monté sur l'aile droite ou le support de droite, pour permettre de voir le chasse-neige;
- (s) **Tige nitrurée** - avoir des tiges hydrauliques nitrurées;
- (t) **Marqueurs de visibilité** - être muni, à chacune des extrémités du chasse-neige, d'un marqueur d'une couleur visible.

5. Renseignements sur les livrables - L'entrepreneur **doit** fournir les renseignements sur les livrables conformément aux termes du contrat.

5.1 Manuels du matériel - Les manuels relatifs au groupe motopropulseur, comme le moteur, la boîte de vitesses, les essieux et les différentiels **doivent** être fournis avec les manuels relatifs au châssis (manuels fournis par les fabricants des composants). Les manuels suivants **doivent** également être fournis :

- (a) **Manuels du conducteur et du propriétaire** - Les manuels du conducteur **doivent** être fournis sous la forme d'un document bilingue ou de 2 manuels placés dans un seul cartable (l'un en anglais, l'autre en français). **Un exemplaire papier du manuel du conducteur doit accompagner chaque véhicule livré;**
- (b) **Manuels sur les pièces** - Les manuels sur les pièces **doivent** être en anglais (une traduction en français est souhaitable);
- (c) **Manuel de maintenance (réparation en atelier)** - Le manuel de maintenance (réparation en atelier) **doit** être en anglais (une traduction en français est souhaitable);
- (d) Des manuels sur CD-ROM, sur DVD-ROM ou en ligne sont acceptables. Les manuels du conducteur **doivent** être fournis tel qu'il est indiqué au paragraphe 5.1 (a);
- (e) **Manuels de l'équipement des versions** - L'équipement des versions n'est pas produit par le constructeur principal, mais est ajouté au véhicule. Cet équipement possède ses propres manuels. Ces manuels **doivent** comprendre :
 - (i) le mode d'emploi;
 - (ii) le manuel des pièces;
 - (iii) le manuel de maintenance (réparation en atelier).
- (f) **Manuels échantillons** - Un jeu de manuels échantillons comprenant tous les manuels mentionnés ci-dessus. Les manuels échantillons **doivent** être livrés à l'autorité technique 15 jours ouvrables avant la livraison des véhicules. Les manuels échantillons ne seront pas retournés. L'autorité

technique approuvera les manuels ou formulera des commentaires connexes dans un délai de 30 jours;

5.2 Fiche technique - L'entrepreneur **doit** fournir une fiche technique bilingue (anglais/français) à l'autorité technique pour chacun des modèles de véhicule fourni. L'entrepreneur **doit** remplir la fiche technique en inscrivant les données nécessaires et en ajoutant une image électronique dans un gabarit de fiche technique fourni par l'autorité technique.

5.3 Photographies - L'entrepreneur **doit** fournir à l'autorité technique deux (2) photographies numériques de chaque véhicule terminé, une vue trois-quarts avant de la gauche et une vue trois-quarts arrière de la droite. Toutes les photos **doivent** avoir un fond clair non encombré. Les photographies **doivent** avoir une grosseur minimale de 4 mégapixels

5.4 Lettre de garantie - L'entrepreneur **doit** fournir une copie de la lettre de garantie bilingue (anglais et français) remplie avec chaque véhicule expédié, dans le format approuvé par l'autorité technique. L'entrepreneur **doit** envoyer, au moment de l'expédition, un exemplaire de la lettre d'avis de garantie remplie à l'autorité technique pour chaque véhicule fourni. Une copie de la lettre de garantie **doit** être envoyée sous forme électronique à l'autorité technique.

5.5 Fiche du constructeur - L'entrepreneur **doit** fournir une fiche du constructeur, ou l'équivalent, qui décrit les composants de la cabine et du châssis. Une copie de la fiche du constructeur **doit** accompagner chaque véhicule terminé jusqu'au point de livraison final. L'entrepreneur **doit** produire une liste supplémentaire pour tous les systèmes et toutes les composantes ne faisant pas partie de la chaîne de production et qui sont compris dans le contrat. La liste supplémentaire **doit** donner le nom de la composante ou du système et les coordonnées (nom et adresse) de l'entreprise chargée de poser cette composante ou ce système sur la cabine ou le châssis. Une copie de la fiche du constructeur et de la liste supplémentaire **doit** être envoyée dès que possible à l'autorité technique.

5.6 Cours d'introduction - Un cours d'introduction **doit** être donné pour le véhicule au complet. Un représentant de l'entrepreneur **doit** donner au moins trois heures de cours d'introduction destinées aux conducteurs à un maximum de huit personnes, ainsi qu'au moins trois heures de cours d'introduction destinées aux personnes chargées de la maintenance à un maximum de huit personnes. Une preuve d'achèvement du cours d'introduction **doit** être donnée sous la forme d'un formulaire d'achèvement de cours d'introduction. Le formulaire **doit** être rempli et signé par un représentant autorisé. Le formulaire **doit** accompagner la facture. Pour les emplacements situés dans la province de Québec ou sur demande de l'autorité technique, les cours de familiarisation **doivent** être donnés dans les deux langues officielles du Canada. L'autorité technique fournira un gabarit de formulaire d'achèvement de cours d'introduction.

6. DISPOSITIONS RELATIVES À L'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

6.1 Exigences relatives au système d'assurance de la qualité - Le système d'assurance de la qualité **doit** être conforme aux clauses du manuels SACC telles qu'indiquées dans la demande de propositions et le contrat. L'entrepreneur **doit** être responsable du système d'assurance de la qualité. Le représentant en assurance de la qualité (RAQ) s'assurera que l'entrepreneur fournit un système d'assurance de la qualité.

6.2 Essais de rendement et de vérification - Le premier véhicule de chaque configuration devant être livrée **doit** être examiné par l'entrepreneur, lequel doit faire des essais de rendement en situation réelle ou en situation équivalente de charge et de fonctionnement afin de s'assurer, point par point, de la conformité du véhicule aux exigences spécifiées. Le RAQ ou l'autorité technique peut assister à cet essai et faire fonctionner le véhicule suffisamment pour en évaluer la maniabilité. L'entrepreneur **doit** procéder à une pesée du véhicule entièrement équipé sur des balances certifiées et **doit** fournir le poids total réel, ainsi que les charges sur chacun des essieux.

6.2.1 Les autres véhicules **doivent** être mis à l'essai par l'entrepreneur, en charge ou à vide, afin de vérifier leur rendement et leur fonctionnement global.

Annexe 1

QUESTIONNAIRE SUR LES RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

1. PORTÉE.

1.1 **PORTÉE** - Ce questionnaire traite des renseignements techniques que l'entrepreneur doit fournir. Ces renseignements sont requis par le responsable technique pour l'évaluation technique de l'équipement offert. Si un paragraphe ne s'applique pas à la configuration, indiquer « S.O. » dans la réponse.

REMARQUE : Il incombe au soumissionnaire d'éclaircir les questions techniques non réglées en soumettant une demande écrite à l'agent de négociation des marchés avant la présentation de la soumission.

PARAGRAPHERS CONCERNANT LA DESCRIPTION D'ACHATPoint I1.3. TABLEAU DES CAPACITÉS DE LA CONFIGURATION

TABLEAU 1 - CONFIGURATION A - CAMION 4 X 2 À ROUES JUMELÉES					
	PNBV	PTMSE AVANT	PTMSE ARRIÈRE	CHARGE UTILE	CHARGE REMORQUÉE
POIDS NOMINAL (KG) (LB)				Point I Remarque : La configuration A est équipée d'une benne de 3,97 m ³ (5,2 vg ³), d'un épandeur et d'un chasse-neige réversible.	
VITESSE MAXIMALE					
APTITUDE EN PENTE					
MRF DU CHÂSSIS (lb-po)					
PUISSANCE DU MOTEUR (HP)					

3.1 Modèle standard

Conforme? Oui ___ Non

(a) Marque et modèle du châssis _____

3.2 Conditions d'utilisation

Conformes? Oui ___ Non

3.3 Règlements sur la sécurité des véhicules

Conformes? Oui ___ Non

Numéro d'accréditation MNS _____

3.4 Rendement

Conforme? Oui ___ Non

(c) Analyse informatisée de prédiction du rendement du véhicule incluse?

Oui ___ Non

3.5 Poids nominaux

Conformes? Oui ___ Non

3.6 Dimensions

Conformes? Oui ___ Non

3.6.1 Dimensions (cela s'applique aux véhicules munis d'un essieu relevable) - N/A

3.7.1 Moteur

Conforme? Oui ___ Non

3.7.2 Composants du moteur

Conformes? Oui ___ Non

3.7.3 Système d'échappement

Conforme? Oui ___ Non

3.7.4 Système de préchauffage alimenté par carburant

Conforme? Oui ___ Non

Marque, modèle et capacité du système :

3.7.5 Réservoir de carburant

Conforme? Oui ___ Non

Cap de rés. du carb. : ___L/ou___gallons américains

3.7.6 Aides au démarrage par temps froid

Conformes? Oui ___ Non

(a) Marque, modèle et capacité du chauffe-bloc

(d) Marque et modèle du réchauffeur de carburant _____

3.7.7 Boîte de vit autom. (6 vit.) - Conforme? Oui ___ Non

Marque/modèle _____

Nombre de rapports - _____

3.7.8 Prise de force

Conforme? Oui ___ Non

3.7.9 Système hydraulique

Conforme? Oui ___ Non

3.7.10 Direction

Conforme? Oui ___ Non

3.7.11 Freins

Conformes? Oui ___ Non

(d) Taille du compresseur d'air _____ litre/min (pi3/min)

(f) Marque et modèle du dessiccateur d'air automatique

3.7.12 Roues et pneus

Conformes? Oui ___ Non

Roue avant Marque _____ Taille _____ Cap. nominale _____

Roue arrière Marque _____ Taille _____ Cap. nominale _____

Pneus avant Marque _____ Taille _____ Cap. nominale _____

Dessin de la bande de roulement _____

Pneus arrière Marque _____ Taille _____ Cap. nominale _____

Dessin de la bande de roulement _____

3.7.13 Suspension

Conforme? Oui ___ Non

Avant Marque/modèle/type _____

Cote _____ kg/ou _____ lb.

Arrière Marque/modèle/type _____

Cote _____ kg/ou _____ lb.

3.7.14 Essieux

Conformes? Oui ___ Non

Avant Marque/modèle/type _____

Cote _____ kg/ou _____ lb.

Arrière Marque/modèle/type _____

Cote _____ kg/ou _____ lb.

3.7.14.1 Option 1 : Essieu relevable - N/A

3.7.15 Cadre du châssis

Conforme? Oui ___ Non

Résistance de l'acier _____ lb/po²

Moment de résistance à la flexion _____ po-lb

3.7.16 Cabine

Conforme? Oui ___ Non

3.7.17 Commandes et instruments

Conformes? Oui ___ Non

3.7.18. Système électrique

Conforme? Oui ___ Non

3.7.19 Alternateur

Conforme? Oui ___ Non

Puissance de l'alternateur _____ A

3.7.20 Batteries

Conformes? Oui ___ Non

Batteries - _____ ampères au total

3.7.21 Hélictreuillage

Conforme? Oui ___ Non

(a) Force de levage _____

3.7.22 Matériel divers

Conformes? Oui ___ Non

3.7.23 Peinture

Conforme? Oui ___ Non

3.7.24 Couleur de la peinture

Conforme? Oui ___ Non

3.7.25 Protection contre la corrosion

Conforme? Oui ___ Non

3.7.26 Matériaux inoxydables

Conformes? Oui ___ Non_____

3.7.27 Lubrifiants, liquides hydrauliques et raccords

Conformes? Oui ___ Non_____

3.7.28 Identification

Conforme? Oui ___ Non_____

3.7.29 Plaques de mise en garde et de consignes

Conformes? Oui ___ Non_____

4. Options de variante d'équipement

4.1 **Option 2** : Benne basculante de 6,88 m³ (9 vg³) - N/A

4.2 **Option 3** : Benne basculante de 10,7 m³ (14 vg³) - N/A

4.3 **Option 4** : Benne basculante de 16,8 m³ (20 vg³) avec vibreur électrique robuste - N/A

4.4 **Option 5** : **Benne basculante/épandeur** - 3,97 m³ (5,2 vg³)

Conforme? Oui ___ Non_____

Marque, modèle, et capacité _____

4.5 **Option 6** : **Benne basculante/épandeur** - 9,17 m³ (12 vg³)- N/A

4.6 **Option 7** : **Structure et attelage avant**

Conformes? Oui ___ Non

Marque et modèle de l'attelage _____

4.7 **Option 8** : **Chasse-neige non réversible** - N/A

4.8 **Option 9** : **Chasse-neige réversible**

Conforme? Oui ___ Non

Marque et modèle du chasse-neige _____

4.9 Option 10 : Chasse-neige latéral - N/A

5.1 Manuels du matériel

(a) **Manuel du conducteur et du propriétaire**

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

(b) **Manuel sur les pièces**

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

(c) **Manuel de maintenance (réparation en atelier)**

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

(e) **Manuels de l'équipement des versions**

Seront-ils fournis, tel que demandé? Oui ___ Non___

(f) **Manuels échantillons**

Seront-ils fournis, tel que demandé? Oui ___ Non___

5.2 Fiche technique

Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___

5.3 Photographies

Seront-elles fournies, tel que demandé? Oui ___ Non___

5.4 Lettre de garantie

Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___

5.5 Fiche du constructeur

Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___

5.6 Cours d'introduction

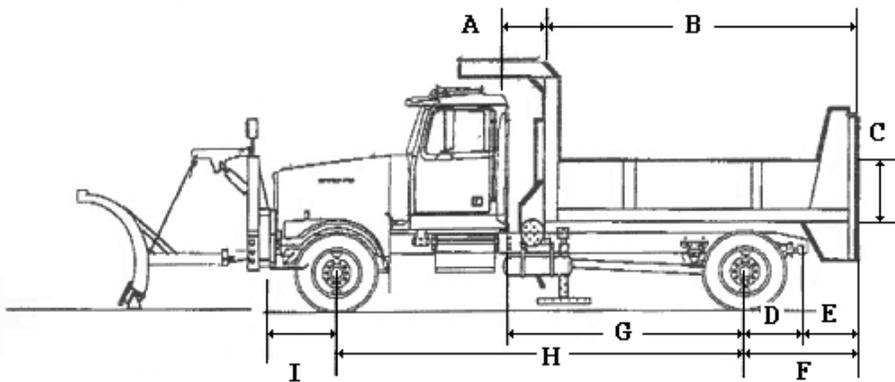
Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

Point I ANALYSE DE DISTRIBUTION DU POIDS

La configuration A est équipée d'une benne de 3,97 m³ (5,2 vg³), d'un épandeur et d'un chasse-neige réversible.

Une analyse de distribution du poids doit être effectuée pour vérifier la bonne charge par essieu pour un véhicule pleinement chargé en tenant compte de l'exigence obligatoire minimale en matière de poids techniques maximaux sous essieu, de poids nominal brut du véhicule et de charge utile, comme demandé à l'alinéa 1.3.

- A = de la cabine à la benne
- B = longueur extérieur
- C = hauteur de la benne
- D = de la roue centrale à la charnière centrale
- E = de la charnière centrale à l'extrémité de la benne
- F = de l'essieu central à l'extrémité de la benne
- G = de la cabine à l'essieu
- H = empattement
- I = du pare-chocs à l'essieu avant
- * = largeur de la benne



A	_____	po	F	_____	po
B	_____	po	G	_____	po
C	_____	po	H	_____	po
D	_____	po	I	_____	po
E	_____	po	*	_____	po

POIDS À VIDE DU VÉHICULE

Poids à vide de l'essieu avant _____ LB
 Poids à vide de l'essieu arrière _____ LB

VÉHICULE COMPLÈTEMENT CHARGÉ

Charge utile _____ LB

Pourcentage de transfert de la charge utile sur l'essieu avant	_____	%
Poids brut sur l'essieu (PBE) avant	_____	LB
Poids brut sur l'essieu (PBE) arrière	_____	LB
<u>COTES DU CAMION</u>		
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant	_____	LB
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) arrière	_____	LB

Point II

1.3 TABLEAU DES CAPACITÉS DE LA CONFIGURATION

TABLEAU 2 - CONFIGURATION B - CAMION 6 X 4 À ROUES JUMELÉES					
	PNBV	PTMSE AVANT	PTMSE ARRIÈRE	CHARGE UTILE	CHARGE REMORQUÉE
POIDS NOMINAL (KG) (LB)				Point II	
				Remarque : La configuration B est équipée d'une benne de 6,88 m ³ (9 vg ³), d'un chasse-neige réversible et d'un chasse-neige latéral.	
VITESSE MAXIMALE					
APTITUDE EN PENTE					
ESPACEMENT DES ESSIEUX TANDEM					
MRF DU CHÂSSIS (lb-po)					
PUISSANCE DU MOTEUR (HP)					

3.1 Modèle standard

Conforme? Oui ___ Non___

(a) Marque et modèle du châssis _____

3.2 Conditions d'utilisation

Conformes? Oui ___ Non___

3.3 Règlements sur la sécurité des véhicules

Conformes? Oui ___ Non___

Numéro d'accréditation MNS _____

3.4 Rendement

Conforme? Oui ___ Non___

(c) Analyse informatisée de prédiction du rendement du véhicule incluse?

Oui ___ Non___

3.5 Poids nominaux

Conformes? Oui ___ Non___

3.6 Dimensions

Conformes? Oui ___ Non___

3.6.1 Dimensions (cela s'applique aux véhicules munis d'un essieu relevable) - N/A

3.7.1 Moteur

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.2 Composants du moteur

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.3 Système d'échappement

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.4 Système de préchauffage alimenté par carburant

Conforme? Oui ___ Non___

Marque, modèle et capacité du système :

3.7.5 Réservoir de carburant

Conforme? Oui ___ Non___

Cap de rés. du carb. : ___L/ou___gallons américains

3.7.6 Aides au démarrage par temps froid

Conformes? Oui ___ Non___

(a) Marque, modèle et capacité du chauffe-bloc

(d) Marque et modèle du réchauffeur de carburant _____

3.7.7 Boîte de vit autom. (6 vit.) - Conforme? Oui ___ Non___

Marque/modèle _____

Nombre de rapports - _____

3.7.8 Prise de force

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.9 Système hydraulique

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.10 Direction

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.11 Freins

Conformes? Oui ___ Non___

(d) Taille du compresseur d'air _____litre/min
(pi3/min)

(f) Marque et modèle du dessiccateur d'air automatique

3.7.12 Roues et pneus

Conformes? Oui ___ Non___

Roue avant Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Roue arrière Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Pneus avant Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Dessin de la bande de roulement_____

Pneus arrière Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Dessin de la bande de roulement_____

3.7.13 Suspension

Conforme? Oui ___ Non___

Avant Marque/modèle/type _____

Cote_____kg/ou_____lb.

Arrière Marque/modèle/type _____

Cote_____kg/ou_____lb.

3.7.14 Essieux

Conformes? Oui ___ Non___

Avant Marque/modèle/type _____

Cote_____kg/ou_____lb.

Arrière Marque/modèle _____

Cote_____kg/ou_____lb.

3.7.14.1 Option 1 : Essieu relevable - N/A

3.7.15 Cadre du châssis

Conforme? Oui ___ Non___

Résistance de l'acier_____lb/po²

Moment de résistance à la flexion_____po-lb

3.7.16 Cabine

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.17. Commandes et instruments

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.18. Systeme électrique

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.19 Alternateur

Conforme? Oui ___ Non___

Puissance de l'alternateur ____A

3.7.20 Batteries

Conformes? Oui ___ Non___

Batteries - _____ ampères au total

3.7.21 Vérin de levage

Conforme? Oui ___ Non___

(a) Force de levage _____

3.7.22 Matériel divers

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.23 Peinture

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.24 Couleur de la peinture

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.25 Protection contre la corrosion

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.26 Matériaux inoxydables

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.27 Lubrifiants, liquides hydrauliques et raccords

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.28 Identification

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.29 Plaques de mise en garde et de consignes

Conformes? Oui ___ Non___

4. Options de variante d'équipement

4.1 Option 2 : Benne basculante de 6,88 m³ (9 vg³)

Conforme? Oui ___ Non___

Marque et modèle

4.2 Option 3 : Benne basculante de 10,7 m³ (14 vg³) - N/A

4.3 Optio4 4 : Benne basculante de 16,8 m³ (20 vg³) avec vibreur électrique robuste - N/A

4.4 Option 5 : Benne basculante/épandeur - 3,97 m³ (5,2 vg³) - N/A

4.5 Option 6 : Benne basculante/épandeur - 9,17 m³ (12 vg³) - N/A

4.6 Option 7 : Structure et attelage avant

Conformes? Oui ___ Non___

Marque et modèle de l'attelage

4.7 Option 8 : Chasse-neige non réversible - N/A

4.8 Option 9 : Chasse-neige réversible

Conforme? Oui ___ Non___

Marque et modèle du chasse-neige

4.9 Option 10 : Chasse-neige latéral

Conforme? Oui ___ Non___

Marque et modèle du chasse-neige

5.1 Manuels du matériel

(a) Manuel du conducteur et du propriétaire

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

(b) Manuel sur les pièces

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

(c) Manuel de maintenance (réparation en atelier)

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

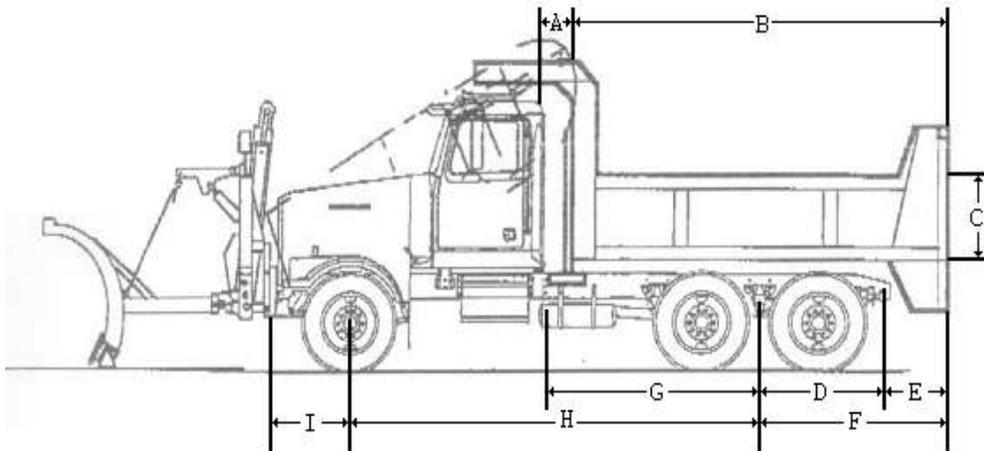
(e) Manuels de l'équipement des versions

- Seront-ils fournis, tel que demandé? Oui ___ Non___
- (f) **Manuels échantillons**
- Seront-ils fournis, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.2 Fiche technique**
- Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.3 Photographies**
- Seront-elles fournies, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.4 Lettre de garantie**
- Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.5 Fiche du constructeur**
- Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.6 Cours d'introduction**
- Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

Point II : ANALYSE DE DISTRIBUTION DU POIDS

La configuration B est équipée d'une benne de 6,88 m³ (9 vg³), d'un chasse-neige réversible et d'un chasse-neige latéral.

Une analyse de distribution du poids doit être effectuée pour vérifier la bonne charge par essieu pour un véhicule pleinement chargé en tenant compte de l'exigence obligatoire minimale en matière de poids techniques maximaux sous essieu, de poids nominal brut du véhicule et de charge utile, comme demandé à l'alinéa 1.3.



- A** = de la cabine à la benne
- B** = longueur extérieur
- C** = hauteur de la benne
- D** = de la roue centrale à la charnière centrale
- E** = de la charnière centrale à l'extrémité de la benne
- F** = de l'essieu central à l'extrémité de la benne
- G** = de la cabine à l'essieu
- H** = empattement
- I** = du pare-chocs à l'essieu avant
- *** = largeur de la benne

A	_____	po	F	_____	po
B	_____	po	G	_____	po
C	_____	po	H	_____	po
D	_____	po	I	_____	po
E	_____	po	*	_____	po

POIDS À VIDE DU VÉHICULE

Poids à vide de l'essieu avant	_____	LB
Poids à vide de l'essieu arrière	_____	LB

VÉHICULE COMPLÈTEMENT CHARGÉ

Charge utile	_____	LB
Pourcentage de transfert de la charge utile sur l'essieu avant	_____	%

Poids brut sur l'essieu (PBE) avant	_____	LB
Poids brut sur l'essieu (PBE) arrière	_____	LB
<u>COTES DU CAMION</u>		
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant	_____	LB
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) arrière	_____	LB

Point III

1.3 TABLEAU DES CAPACITÉS DE LA CONFIGURATION

TABLEAU 3 - CONFIGURATION C - CAMION 6 X 6 À ROUES JUMELÉES						
	PNBV	PTMSE AVANT	PTMSE ARRIÈRE	ESSIEU RELEVABLE	CHARGE UTILE	CHARGE REMORQUÉE
POIDS NOMINAL (KG) (LB)				Si nécessaire pour assurer une bonne distribution du poids	Point III <u>Remarque</u> : La configuration C est équipée d'une benne de 9,17 m ³ (12 vg ³), d'un épandeur, d'un chasse-neige non réversible et d'un chasse-neige latéral.	
VITESSE MAXIMALE						
APTITUDE EN PENTE						
MRF DU CHÂSSIS (lb-po)						
PUISSANCE DU MOTEUR (HP)						

3.1 Modèle standard

Conforme? Oui ___ Non ___

(a) Marque et modèle du châssis _____

3.2 Conditions d'utilisation

Conformes? Oui ___ Non ___

3.3 Règlements sur la sécurité des véhicules

Conformes? Oui ___ Non ___

Numéro d'accréditation MNS _____

3.4 Rendement

Conforme? Oui ___ Non ___

(c) Analyse informatisée de prédiction du rendement du véhicule incluse?

Oui ___ Non ___

3.5 Poids nominaux

Conformes? Oui ___ Non ___

3.6 Dimensions

Conformes? Oui ___ Non ___

3.6.1 Dimensions (cela s'applique aux véhicules munis d'un essieu relevable)

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.1 Moteur

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.2 Composants du moteur

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.3 Système d'échappement

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.4 Système de préchauffage alimenté par carburant

Conforme? Oui ___ Non___

Marque, modèle et capacité du système :

3.7.5 Réservoir de carburant

Conforme? Oui ___ Non___

Cap de rés. du carb. : ___L/ou___gallons américains

3.7.6 Aides au démarrage par temps froid

Conformes? Oui ___ Non___

(a) Marque, modèle et capacité du chauffe-bloc

(d) Marque et modèle du réchauffeur de carburant

3.7.7 Boîte de vit autom. (6 vit.) - Conforme? Oui ___ Non___

Marque/modèle _____

Nombre de rapports - _____

3.7.8 Prise de force

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.9 Système hydraulique

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.10 Direction

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.11 Freins

Conformes? Oui ___ Non___

(d) Taille du compresseur d'air _____litre/min
(pi3/min)

(f) Marque et modèle du dessiccateur d'air automatique

3.7.12 Roues et pneus

Conformes? Oui ___ Non___

Roue avant Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Roue arrière Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Pneus avant Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Dessin de la bande de roulement_____

Pneus arrière Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Dessin de la bande de roulement_____

3.7.13 Suspension

Conforme? Oui ___ Non___

Avant Marque/modèle/type _____

Cote_____kg/ou_____lb.

Arrière Marque/modèle/type _____

Cote_____kg/ou_____lb.

3.7.14 Essieux

Conformes? Oui ___ Non___

Avant Marque/modèle/type _____

Cote_____kg/ou_____lb.

Arrière Marque/modèle _____

Cote_____kg/ou_____lb.

3.7.14.1 Option 1 : Essieu relevable - Si nécessaire pour assurer une bonne distribution du poids.

Conforme? Oui ___ Non___

Cote_____kg/ou_____lb.

Marque/modèle _____

Roue Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Pneu Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

3.7.15 Cadre du châssis

Conforme? Oui ___ Non___

Résistance de l'acier___lb/po²

Moment de résistance à la flexion___po-lb

3.7.16 Cabine

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.17 Commandes et instruments

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.18 Système électrique

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.19 Alternateur

Conforme? Oui ___ Non___

Puissance de l'alternateur ___A

3.7.20 Batteries

Conformes? Oui ___ Non___

Batteries - _____ ampères au total

3.7.21 Vérin de levage

Conforme? Oui ___ Non___

(a) Force de levage _____

3.7.22 Matériel divers

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.23 Peinture

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.24 Couleur de la peinture

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.25 Protection contre la corrosion

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.26 Matériaux inoxydables

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.27 Lubrifiants, liquides hydrauliques et raccords

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.28 Identification

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.29 Plaques de mise en garde et de consignes

Conformes? Oui ___ Non___

4. Options de variante d'équipement

4.1 Option 2 : Benne basculante de 6,88 m³ (9 vg³) - N/A

4.2 Option 3 : Benne basculante de 10,7 m³ (14 vg³) - N/A

4.3 Option 4 : Benne basculante de 16,8 m³ (20 vg³) avec vibreur électrique robuste - N/A

4.4 Option 5 : Benne basculante/épandeur - 3,97 m³ (5,2 vg³) - N/A

4.5 Option 6 : Benne basculante/épandeur - 9,17 m³ (12 vg³)

Conforme? Oui ___ Non___

Marque, modèle et capacité _____

4.6 Option 7 : Structure et attelage avant

Conformes? Oui ___ Non___

Marque et modèle de l'attelage _____

4.7 Option 8 : Chasse-neige non réversible

Conforme? Oui ___ Non___

Marque et modèle du chasse-neige _____

4.8 Option 9 : Chasse-neige réversible - N/A

4.9 Option 10 : Chasse-neige latéral

Conforme? Oui ___ Non___

Marque et modèle du chasse-neige _____

5.1 Manuels du matériel

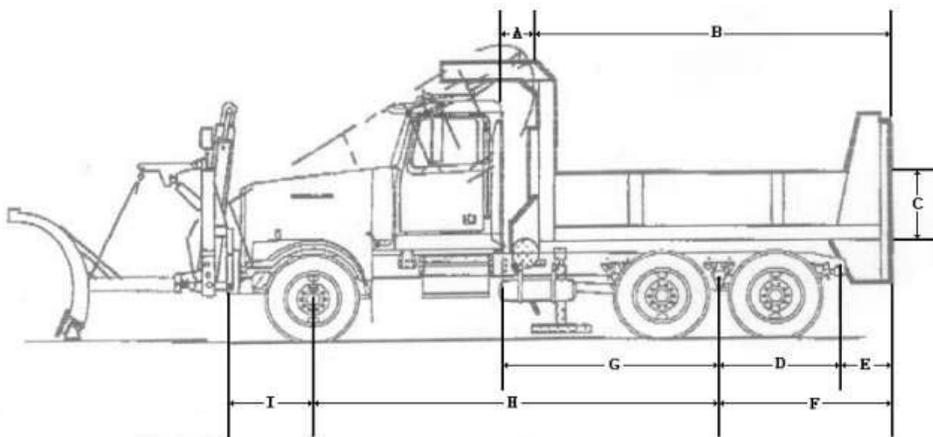
(a) **Manuel du conducteur et du propriétaire**

- Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___
- (b) **Manuel sue les pièces**
Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___
- (c) **Manuel de maintenance (réparation en atelier)**
Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___
- (e) **Manuels de l'équipement des versions**
Seront-ils fournis, tel que demandé? Oui ___ Non___
- (f) **Manuels échantillons**
Seront-ils fournis, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.2 Fiche technique**
Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.3 Photographies**
Seront-elles fournies, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.4 Lettre de garantie**
Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.5 Fiche du constructeur**
Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.6 Cours d'introduction**
Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

Point III : ANALYSE DE DISTRIBUTION DU POIDS

La configuration C est équipée d'une benne de 9,17 m³ (12 vg³), d'un épandeur, d'un chasse-neige non réversible et d'un chasse-neige latéral.

Une analyse de distribution du poids doit être effectuée pour vérifier la bonne charge par essieu pour un véhicule pleinement chargé en tenant compte de l'exigence obligatoire minimale en matière de poids techniques maximaux sous essieu, de poids nominal brut du véhicule et de charge utile, comme demandé à l'alinéa 1.3.



- A** = de la cabine à la benne
- B** = longueur extérieur
- C** = hauteur de la benne
- D** = de la roue centrale à la charnière centrale
- E** = de la charnière centrale à l'extrémité de la benne
- F** = de l'essieu central à l'extrémité de la benne
- G** = de la cabine à l'essieu empattement
- H** = empattement
- I** = du pare-chocs à l'essieu avant
- *** = largeur de la benne

A	_____	po	F	_____	po
B	_____	po	G	_____	po
C	_____	po	H	_____	po
D	_____	po	I	_____	po
E	_____	po	*	_____	po

POIDS À VIDE DU VÉHICULE

Poids à vide de l'essieu avant	_____	LB
Poids à vide de l'essieu arrière	_____	LB

VÉHICULE COMPLÈTEMENT CHARGÉ

Charge utile	_____	LB
Pourcentage de transfert de la charge utile sur l'essieu avant	_____	%

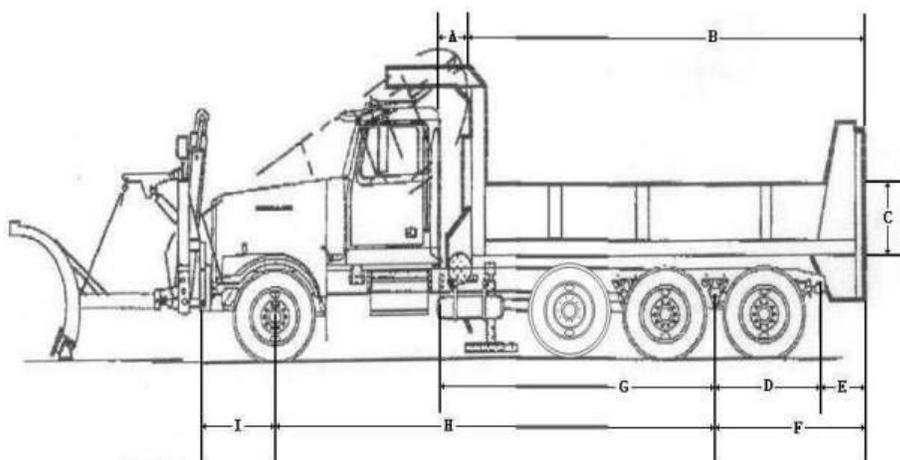
Poids brut sur l'essieu (PBE) avant _____ LB
 Poids brut sur l'essieu (PBE) arrière _____ LB

COTES DU CAMION

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant _____ LB
 Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) arrière _____ LB

ANALYSE DE DISTRIBUTION DU POIDS (SI UN ESSIEU RELEVABLE EST INSTALLÉ)

Une analyse de distribution du poids doit être effectuée pour vérifier la bonne charge par essieu pour un véhicule pleinement chargé en tenant compte de l'exigence obligatoire minimale en matière de poids techniques maximaux sous essieu, de poids nominal brut du véhicule et de charge utile, comme demandé à l'alinéa 1.3.



- A = de la cabine à la benne
- B = longueur extérieure
- C = hauteur de la benne
- D = de la roue centrale à la charnière centrale
- E = de la charnière centrale à l'extrémité de la benne
- F = de l'essieu central à l'extrémité de la benne
- G = de la cabine à l'essieu empattement
- H = empattement du pare-chocs à l'essieu avant
- I = de la cabine à l'essieu empattement
- * = largeur de la benne

A _____ po	F _____ po
B _____ po	G _____ po
C _____ po	H _____ po
D _____ po	I _____ po
E _____ po	* _____ po

POIDS À VIDE DU VÉHICULE

Poids à vide de l'essieu avant	_____	LB
Poids à vide de l'essieu arrière	_____	LB

VÉHICULE COMPLÈTEMENT CHARGÉ

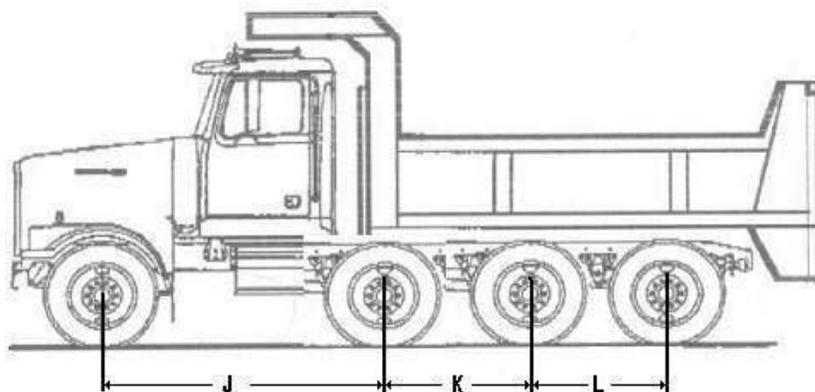
Charge utile	_____	LB
Pourcentage de transfert de la charge utile sur l'essieu avant	_____	%
Poids brut sur l'essieu (PBE) avant	_____	LB
Poids brut sur l'essieu (PBE) arrière	_____	LB

COTES DU CAMION

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant	_____	LB
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) arrière	_____	LB

Espacement des essieux (SI UN ESSIEU RELEVABLE EST INSTALLÉ)

Une analyse de la répartition du poids doit être exécutée afin de vérifier que la charge par essieu est adéquate.



J = de l'essieu avant à l'essieu relevable

K = de l'essieu relevable au premier essieu en tandem

L = espacement entre les essieux en tandem

J	_____	cm (po)
K	_____	cm (po)
L	_____	cm (po)

Point IV

1.3 TABLEAU DES CAPACITÉS DE LA CONFIGURATION

TABLEAU 4 - CONFIGURATION D - CAMION 6 X 4 À ROUES JUMELÉES						
	PNBV	PTMSE AVANT	PTMSE ARRIÈRE	ESSIEU RELEVABLE	CHARGE UTILE	CHARGE REMORQUÉE
POIDS NOMINAL (KG) (LB)				Si nécessaire pour assurer une bonne distribu tion du poids	Point IV Remarque : La configuration D est équipée d'une benne de 10,7 m ³ (14 vg ³).	
VITESSE MAXIMALE						
APTITUDE EN PENTE						
MRF DU CHÂSSIS (lb-po)						
PUISSANCE DU MOTEUR (HP)						

3.1 Modèle standard

Conforme? Oui ___ Non___

(a) Marque et modèle du châssis _____

3.2 Conditions d'utilisation

Conformes? Oui ___ Non___

3.3 Règlements sur la sécurité des véhicules

Conformes? Oui ___ Non___

Numéro d'accréditation MNS _____

3.4 Rendement

Conforme? Oui ___ Non___

(c) Analyse informatisée de prédiction du rendement du véhicule incluse?

Oui ___ Non___

3.5 Poids nominaux

Conformes? Oui ___ Non___

3.6 Dimensions

Conformes? Oui ___ Non___

3.6.1 Dimensions (cela s'applique aux véhicules munis d'un essieu relevable)

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.1 Moteur

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.2 Composants du moteur

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.3 Système d'échappement

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.4 Système de préchauffage alimenté par carburant

Conforme? Oui ___ Non___

Marque, modèle et capacité du système :

3.7.5 Réservoir de carburant

Conforme? Oui ___ Non___

Cap de rés. du carb. : ___L/ou___gallons américains

3.7.6 Aides au démarrage par temps froid

Conformes? Oui ___ Non___

(a) Marque, modèle et capacité du chauffe-bloc

(d) Marque et modèle du réchauffeur à carburant

3.7.7 Boîte de vit autom. (6 vit.) - Conforme? Oui ___ Non___

Marque/modèle _____

Nombre de rapports - _____

3.7.8 Prise de force

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.9 Système hydraulique

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.10 Direction

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.11 Freins

Conformes? Oui ___ Non___

(d) Taille du compresseur d'air _____ litre/min
(pi³/min)

(f) Marque et modèle du dessiccateur d'air automatique

3.7.12 Roues et pneus

Conformes? Oui ___ Non ___

Roue avant Marque _____ Taille _____ Cap. nominale _____

Roue arrière Marque _____ Taille _____ Cap. nominale _____

Pneus avant Marque _____ Taille _____ Cap. nominale _____

Dessin de la bande de roulement _____

Pneus arrière Marque _____ Taille _____ Cap. nominale _____

Dessin de la bande de roulement _____

3.7.13 Suspension

Conforme? Oui ___ Non ___

Avant Marque/modèle/type _____

Cote _____ kg/ou _____ lb.

Arrière Marque/modèle/type _____

Cote _____ kg/ou _____ lb.

3.7.14 Essieux

Conformes? Oui ___ Non ___

Avant Marque/modèle/type _____

Cote _____ kg/ou _____ lb.

Arrière Marque/modèle _____

Cote _____ kg/ou _____ lb.

3.7.14.1 Option 1 : Essieu relevable - Si nécessaire pour assurer une bonne distribution du poids.

Conforme? Oui ___ Non ___

Cote _____ kg/ou _____ lb.

Marque/modèle _____

Roue Marque _____ Taille _____ Cap. nominale _____

Pneu Marque _____ Taille _____ Cap. nominale _____

3.7.15 Cadre de châssis

Conforme? Oui ___ Non___

Résistance de l'acier ___ lb/po²

Moment de résistance à la flexion ___ po-lb

3.7.16 Cabine

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.17. Commandes et instruments

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.18. Système électrique

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.19 Alternateur

Conforme? Oui ___ Non___

Puissance de l'alternateur ___ A

3.7.20 Batteries

Conformes? Oui ___ Non___

Batteries - _____ ampères au total

3.7.21 Vérin de levage

Conforme? Oui ___ Non___

(a) Force de levage _____

3.7.22 Matériel divers

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.23 Peinture

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.24 Couleur de la peinture

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.25 Protection contre la corrosion

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.26 Matériaux inoxydables

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.27 Lubrifiants, liquides hydrauliques et raccords

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.28 Identification

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.29 Plaques de mise en garde et de consignes

Conformes? Oui ___ Non___

4. Options de variante d'équipement

4.1 Option 2 : Benne basculante de 6,88 m³ (9 vg³) - N/A

4.2 Option 3 : Benne basculante de 10,7 m³ (14 vg³)

Conforme? Oui ___ Non___

Marque, modèle, et capacité _____

4.3 Option 4 : Benne basculante de 16,8 m³ (20 vg³) avec vibreur électrique robuste - N/A

4.4 Option 5 : Benne basculante/épandeur - 3,97 m³ (5,2 vg³) - N/A

4.5 Option 6 : Benne basculante/épandeur - 9,17 m³ (12 vg³) - N/A

4.6 Option 7 : Structure et Attelage avant - N/A

4.7 Option 8 : Chasse-neige non réversible - N/A

4.8 Option 9 : Chasse-neige réversible - N/A

4.9 Option 10 : Chasse-neige latéral - N/A

5.1 Manuels du matériel

(a) **Manuel du conducteur et du propriétaire**

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

(b) **Manuel sur les pièces**

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

(c) **Manuel de maintenance (réparation en atelier)**

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

(e) **Manuels de l'équipement des versions**

Seront-ils fournis, tel que demandé? Oui ___ Non___

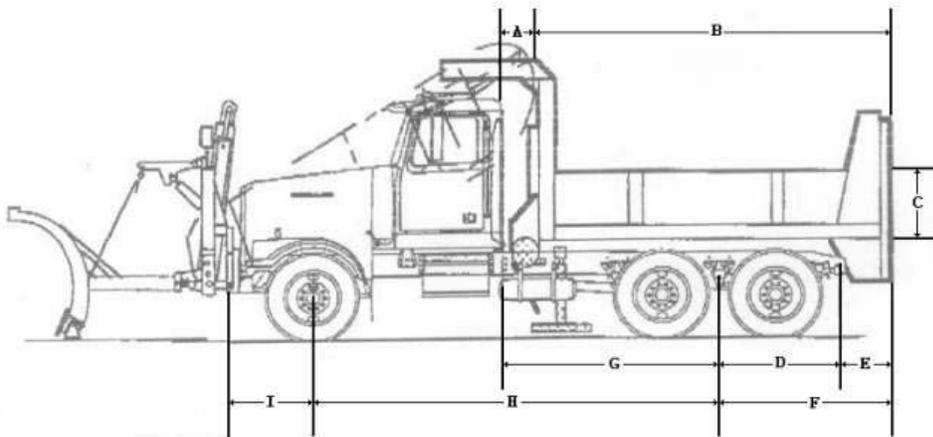
(f) **Manuels échantillons**

- Seront-ils fournis, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.2 Fiche technique**
- Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.3 Photographies**
- Seront-elles fournies, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.4 Lettre de garantie**
- Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.5 Fiche du constructeur**
- Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.6 Cours d'introduction**
- Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

Point IV : ANALYSE DE DISTRIBUTION DU POIDS

La configuration D est équipée d'une benne basculante de 10,7 m³ (14 vg³).

Une analyse de distribution du poids doit être effectuée pour vérifier la bonne charge par essieu pour un véhicule pleinement chargé en tenant compte de l'exigence obligatoire minimale en matière de poids techniques maximaux sous essieu, de poids nominal brut du véhicule et de charge utile, comme demandé à l'alinéa 1.3.



- A** = de la cabine à la benne
- B** = longueur extérieur
- C** = hauteur de la benne
- D** = de la roue centrale à la charnière centrale
- E** = de la charnière centrale à l'extrémité de la benne
- F** = de l'essieu central à l'extrémité de la benne
- G** = de la cabine à l'essieu
- H** = empattement
- I** = du pare-chocs à l'essieu avant
- *** = largeur de la benne

A	_____	po	F	_____	po
B	_____	po	G	_____	po
C	_____	po	H	_____	po
D	_____	po	I	_____	po
E	_____	po	*	_____	po

POIDS À VIDE DU VÉHICULE

Poids à vide de l'essieu avant	_____	LB
Poids à vide de l'essieu arrière	_____	LB

VÉHICULE COMPLÈTEMENT CHARGÉ

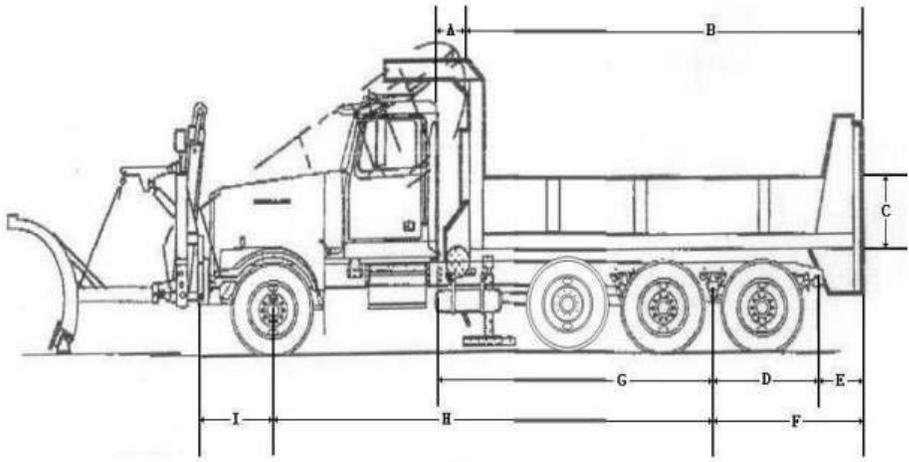
Charge utile	_____	LB
Pourcentage de transfert de la charge utile sur l'essieu avant	_____	%
Poids brut sur l'essieu (PBE) avant	_____	LB
Poids brut sur l'essieu (PBE) arrière	_____	LB

COTES DU CAMION

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant _____ LB
 Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) arrière _____ LB

ANALYSE DE DISTRIBUTION DU POIDS (SI UN ESSIEU RELEVABLE EST INSTALLÉ)

Une analyse de distribution du poids doit être effectuée pour vérifier la bonne charge par essieu pour un véhicule pleinement chargé en tenant compte de l'exigence obligatoire minimale en matière de poids techniques maximaux sous essieu, de poids nominal brut du véhicule et de charge utile, comme demandé à l'alinéa 1.3.



- A = de la cabine à la benne
- B = longueur extérieure
- C = hauteur de la benne
- D = de la roue centrale à la charnière centrale
- E = de la charnière centrale à l'extrémité de la benne
- F = de l'essieu central à l'extrémité de la benne
- G = de la cabine à l'essieu
- H = empattement
- I = du pare-chocs à l'essieu avant
- * = largeur de la benne

A	_____ po	F	_____ po
B	_____ po	G	_____ po
C	_____ po	H	_____ po
D	_____ po	I	_____ po
E	_____ po	*	_____ po

POIDS À VIDE DU VÉHICULE

Poids à vide de l'essieu avant _____ LB
 Poids à vide de l'essieu arrière _____ LB

VÉHICULE COMPLÈTEMENT CHARGÉ

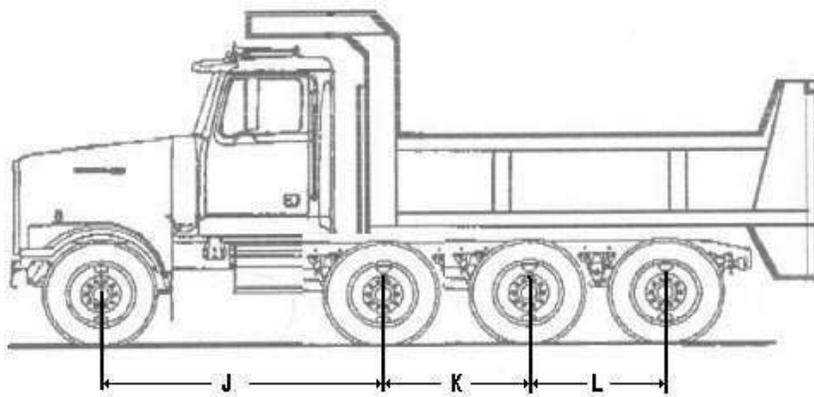
Charge utile	_____	LB
Pourcentage de transfert de la charge utile sur l'essieu avant	_____	%
Poids brut sur l'essieu (PBE) avant	_____	LB
Poids brut sur l'essieu (PBE) arrière	_____	LB

COTES DU CAMION

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant	_____	LB
Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) arrière	_____	LB

Espacement des essieux (SI UN ESSIEU RELEVABLE EST INSTALLÉ)

Une analyse de la répartition du poids doit être exécutée afin de vérifier que la charge par essieu est adéquate.



- J** = de l'essieu avant à l'essieu relevable
- K** = de l'essieu relevable au premier essieu en tandem
- L** = espacement entre les essieux en tandem

J	_____	cm (po)
K	_____	cm (po)
L	_____	cm (po)

Point V

1.3 TABLEAU DES CAPACITÉS DE LA CONFIGURATION

TABLEAU 5 - CONFIGURATION E - CAMION 6 X 4 À ROUES JUMELÉES						
	PNBV	PTMSE AVANT	PTMSE ARRIÈRE	ESSIEU RELEVABLE	CHARGE UTILE	CHARGE REMORQUÉE
POIDS NOMINAL (KG) (LB)					Remarque : La configuration E est équipée d'une benne chauffante de 16,82 m ³ (20 vg ³), y compris un vibreur électrique robuste.	
VITESSE MAXIMALE						
APTITUDE EN PENTE						
MRF DU CHÂSSIS (lb-po)						
PUISSANCE DU MOTEUR (HP)						

3.1 Modèle standard

Conforme? Oui ___ Non___

(a) Marque et modèle du châssis _____

3.2 Conditions d'utilisation

Conformes? Oui ___ Non___

3.3 Règlements sur la sécurité des véhicules

Conformes? Oui ___ Non___

Numéro d'accréditation MNS _____

3.4 Rendement

Conforme? Oui ___ Non___

(c) Analyse informatisée de prédiction du rendement du véhicule incluse?

Oui ___ Non___

3.5 Poids nominaux

Conformes? Oui ___ Non___

3.6 Dimensions

Conformes? Oui ___ Non___

3.6.1 Dimensions (cela s'applique aux véhicules munis d'un essieu relevable)

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.1 Moteur

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.2 Composants du moteur

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.3 Système d'échappement

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.4 Système de préchauffage alimenté par carburant

Conforme? Oui ___ Non___

Marque, modèle et capacité du système :

3.7.5 Réservoir de carburant

Conforme? Oui ___ Non___

Cap de rés. du carb. : ___L/ou___gallons américains

3.7.6 Aides au démarrage par temps froid

Conformes? Oui ___ Non___

(a) Marque, modèle et capacité du chauffe-bloc

(d) Marque et modèle du réchauffeur de carburant

3.7.7 Boîte de vit autom. (6 vit.) - Conforme? Oui ___ Non___

Marque/modèle _____

Nombre de rapports - _____

3.7.8 Prise de force

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.9 Système hydraulique

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.10 Direction

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.11 Freins

Conformes? Oui ___ Non___

(d) Taille du compresseur d'air _____litre/min
(pi3/min)

(f) Marque et modèle du dessiccateur d'air automatique _____

3.7.12 Roues et pneus

Conformes? Oui ___ Non___

Roue avant Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Roue arrière Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Pneus avant Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Dessin de la bande de roulement_____

Pneus Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Dessin de la bande de roulement_____

3.7.13 Suspension

Conforme? Oui ___ Non___

Avant Marque/modèle/type _____

Cote_____kg/ou_____lb.

Arrière Marque/modèle/type _____

Cote_____kg/ou_____lb.

3.7.14 Essieux

Conformes? Oui ___ Non___

Avant Marque/modèle/type _____

Cote_____kg/ou_____lb.

Arrière Marque/modèle _____

Cote_____kg/ou_____lb.

3.7.14.1 Option 1 : Essieu relevable - Si nécessaire pour assurer une bonne distribution du poids.

Conforme? Oui ___ Non___

Cote_____kg/ou_____lb.

Marque/modèle _____

Roue Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

Pneu Marque_____ Taille_____ Cap. nominale_____

3.7.15 Cadre de châssis

Conforme? Oui ___ Non___

Résistance de l'acier___lb/po²

Moment de résistance à la flexion___po-lb

3.7.16 Cabine

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.17 Commandes et instruments

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.18 Système électrique

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.19 Alternateur

Conforme? Oui ___ Non___

Puissance de l'alternateur ___A

3.7.20 Batteries

Conformes? Oui ___ Non___

Batteries - _____ ampères au total

3.7.21 Vérin hydraulique

Conforme? Oui ___ Non___

(a) Force de levage _____

3.7.22 Matériel divers

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.23 Peinture

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.24 Couleur de la peinture

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.25 Protection contre la corrosion

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.26 Matériaux inoxydables

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.27 Lubrifiants, liquides hydrauliques et raccords

Conformes? Oui ___ Non___

3.7.28 Identification

Conforme? Oui ___ Non___

3.7.29 Plaques de mise en garde et de consignes

Conformes? Oui ___ Non___

4. Options de variante d'équipement

4.1 Option 2 : Benne basculante de 6,88 m³ (9 vg³) - N/A

4.2 Option 3 : Benne basculante de 10,7 m³ (14 vg³) - N/A

4.3 Option 4 : Benne basculante chauffante de 16,8 m³ (20 vg³) avec vibrateur électrique robuste.

Conforme? Oui ___ Non___

Marque, modèle, et capacité _____

4.4 Option 5 : Benne basculante/épandeur - N/A

4.5 Option 6 : Benne basculante/épandeur - 9,17 m³ (12 vg³) - N/A

4.6 Option 7 : Structure et attelage avant - N/A

4.7 Option 8 : Chasse-neige non réversible - N/A

4.8 Option 9 : Chasse-neige réversible - N/A

4.9 Option 10 : Chasse-neige latéral - N/A

5.1 Manuels du matériel

(a) **Manuel du conducteur et du propriétaire**

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

(b) **Manuel sur les pièces**

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

(c) **Manuel de maintenance (réparation en atelier)**

Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

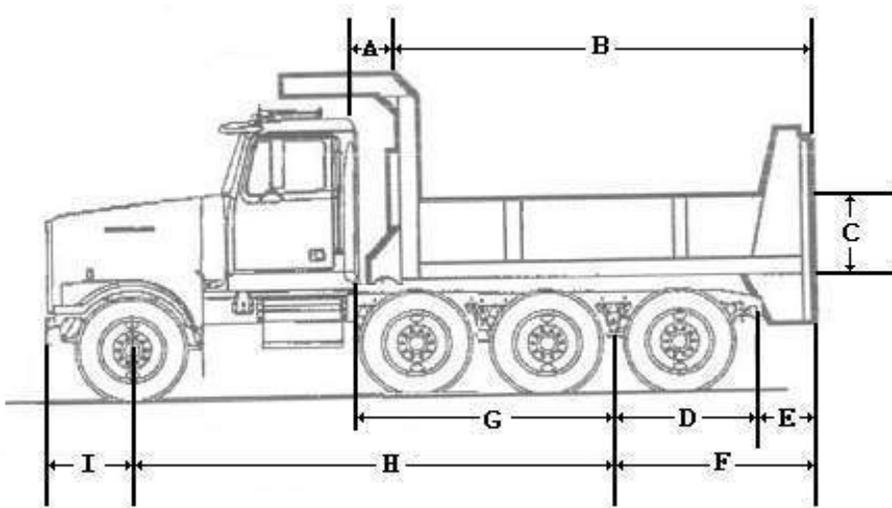
(e) **Manuels de l'équipement des versions**

- Seront-ils fournis, tel que demandé? Oui ___ Non___
- (f) **manuels échantillons**
- Seront-ils fournis, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.2 Fiche technique**
- Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.3 Photographies**
- Seront-elles fournies, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.4 Lettre de garantie**
- Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.5 Fiche du constructeur**
- Sera-t-elle fournie, tel que demandé? Oui ___ Non___
- 5.6 Cours d'introduction**
- Sera-t-il fourni, tel que demandé? Oui ___ Non___

Point V : ANALYSE DE DISTRIBUTION DU POIDS

La configuration E est équipée d'un essieu relevable et d'une benne de 16,82 m (20 vg³) avec vibreur électrique robuste.

Une analyse de distribution du poids doit être effectuée pour vérifier la bonne charge par essieu pour un véhicule pleinement chargé en tenant compte de l'exigence obligatoire minimale en matière de poids techniques maximaux sous essieu, de poids nominal brut du véhicule et de charge utile, comme demandé à l'alinéa 1.3.



- A = de la cabine à la benne
- B = longueur extérieur
- C = hauteur de la benne
- D = de la roue centrale à la charnière centrale
- E = de la charnière centrale à l'extrémité de la benne
- F = de l'essieu central à l'extrémité de la benne
- G = de la cabine à l'essieu empattement
- H = empattement
- I = du pare-chocs à l'essieu avant
- * = largeur de la benne

A	_____	po	F	_____	po
B	_____	po	G	_____	po
C	_____	po	H	_____	po
D	_____	po	I	_____	po
E	_____	po	*	_____	po

POIDS À VIDE DU VÉHICULE

Poids à vide de l'essieu avant	_____	LB
Poids à vide de l'essieu arrière	_____	LB

VÉHICULE COMPLÈTEMENT CHARGÉ

Charge utile	_____	LB
Pourcentage de transfert de la charge utile sur l'essieu avant	_____	%

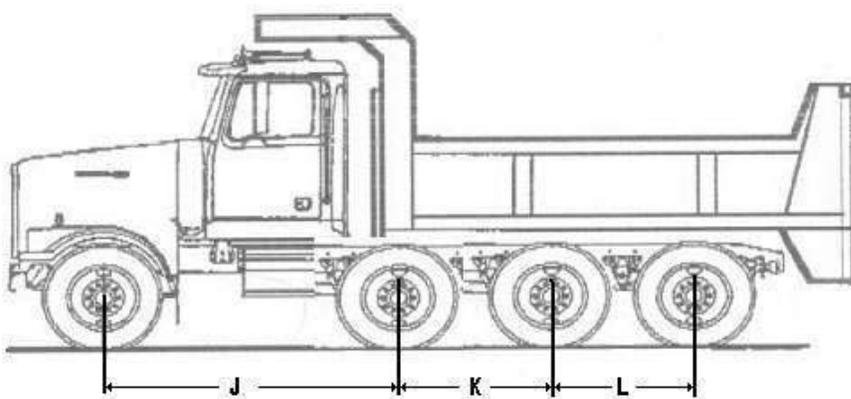
Poids brut sur l'essieu (PBE) avant _____ LB
 Poids brut sur l'essieu (PBE) arrière _____ LB

COTES DU CAMION

Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) avant _____ LB
 Poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) arrière _____ LB

Espacement des essieux

Une analyse de la répartition du poids doit être exécutée afin de vérifier que la charge par essieu est adéquate.



J = de l'essieu avant à l'essieu relevable
K = de l'essieu relevable au premier essieu en tandem
L = espacement entre les essieux en tandem

J _____ cm (po)
K _____ cm (po)
L _____ cm (po)

